

TABLE OF CONTENTS

Mustafa Dehqan Astrological Elements in Bidlīsī's <i>Major Introduction to Hašt Bihišt</i> VI: The Case of Ptolemy's <i>verbum I</i>	7
Pál Fodor A Peculiar Ottoman Institution: <i>Feragat</i> (Renunciation)	13
Miklós Fóti Biographical Notes on the Life of Turali of Tuzla (<i>Aga, Bey</i> and <i>Vakıf</i>)	25
Abdulahadi Uysal "Tımişvar" İsmi Üzerine Bazı Notlar	35
Gary Leiser Two Neglected Contemporary Reports in French on the Ottoman Conquest of Baghdad in 1638	53
Denise Klein Living in a City of Migrants: The <i>Risale-i Garibe</i> on Difference and Belonging in Early Modern Istanbul	87
Hüseyin Onur Ercan – Nihal Metin Avusturyalı Mukim Elçi Heinrich von Penkler'e Veda Ziyareti Münasebetiyle Sultan III. Osman Tarafından Verilen Nâme-i Hümâyun (1755)	117
Ferenc Tóth La Turquie vue par un jeune européen au milieu du siècle des Lumières. Le <i>Mémoire sur la Turquie</i> du baron de Tott – Publication de texte avec commentaires	133

Marianthi F. Palazi

Loyalties and Education: The Medical and Other Studies of Sarantis Archigenes/Arşizen at the Time of Early Ottoman Modernization (1809–1842) 177

Dreams of Turan: Traces and Trajectories of a Contested
Ideology from Past to Present
Proceedings of a Conference Held at the Swedish Research Institute
in Istanbul, 1–2 December 2022

Guest editors: Gábor Fodor – Olof Heilo

Anssi Halmesvirta

From Turanians to Finno-Ugrians: A Transformation of Identity..... 197

Ildikó Farkas

The Various Ideas of Hungarian Turanism..... 205

Emmanuel Szurek

Refugium Peccatorum? The Avatars of French-speaking Turanism
(Second Half of the Nineteenth Century) 229

REVIEW ARTICLE

Dariusz Kołodziejczyk, *The Ottoman Survey Register of Podolia (ca. 1681):*

Defter-i Mufasssal-i Eyalet-i Kamanıçe, Part 1: Text Translation, and
Commentary, Part 2: Facsimile. *Ottoman Province* (Machiel Kiel)..... 253

BOOK REVIEWS

İsmail E. Erünsal, *A History of Ottoman Libraries* (Feras Krimsti) 259

M'hamed Oualdi, *A Slave Between Empires: A Transimperial History of
North Africa* (Christine Philliou)..... 264

Henning Sievert, <i>Tripolitanien und Bengasi um 1900: Wissen, Vermittlung und politische Kommunikation</i> (Frederick Walter Lorenz)	266
Mostafa Minawi, <i>Losing Istanbul: Arab–Ottoman Imperialists and the End of Empire</i> (José Rafael Medeiros Coelho).....	270
Cüneyd Yıldırım, <i>Die Melāmiyye von Rumelien. Sozial- und Ideengeschichte einer Sufi-Gemeinschaft</i> (Slobodan Ilić)	274

LA TURQUIE VUE PAR UN JEUNE EUROPÉEN AU
MILIEU DU SIÈCLE DES LUMIÈRES
LE *MÉMOIRE SUR LA TURQUIE* DU BARON DE TOTT
– PUBLICATION DE TEXTE AVEC COMMENTAIRES*

FERENC TÓTH

La présente publication de texte comprend l'édition d'un texte particulièrement intéressante du milieu du XVIII^e siècle de la plume de François baron de Tott,¹ le célèbre mémorialiste qui fut alors un jeune homme destiné à une carrière diplomatique en Orient. Cet opuscule intitulé *Mémoire sur la Turquie*² peut être rapproché des célèbres *Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares*³ qui passent toujours pour un ouvrage de référence sur l'histoire des peuples de l'Empire ottoman à la fin de l'ancien régime. Les différentes recherches historiques et philologiques ont déjà bien étudié la genèse des mémoires du baron qui sont composés de textes relatifs à ses séjours en Orient. La présente édition est la première publication de ce petit ouvrage synthétique sur les expériences rédigée par le jeune baron pendant son séjour en Turquie à la commande du gouvernement de Versailles au milieu de l'époque des Lumières. Durant le travail de la réécriture, nous avons respecté l'orthographe des textes originaux et nous n'avons effectué des changements que dans les cas où il nous semblait indispensables. Dans le texte du journal, l'auteur utilisait beaucoup d'abréviations. Dans la mise en forme définitive des textes, nous avons décidé de les supprimer et remplacer par les formes complètes afin de faciliter la lecture des documents. Dans la plupart des cas, nous avons conservé l'orthographe des noms de lieu qui figurent dans les textes et nous avons ajouté le nom actuel en note de bas de page. Nous avons reproduit les notes de l'auteur telles qu'elles figurent dans le texte original.

* Cette étude a été préparée avec le soutien du projet scientifique Horizon 2020 ERC n 810141 « The European Qu'ran » (<https://www.euqu.eu>).

1 Voir sur sa vie récemment : Ferenc Tóth, *Un diplomate militaire français en Europe orientale à la fin de l'ancien régime. François de Tott (1733–1793)*. Istanbul, 2011.

2 Archives Diplomatiques (La Courneuve), série Correspondance politique Turquie 133, fol. 270–293.

3 Voir l'édition critique de cet ouvrage : *Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares*. Maestricht, 1785. Éd. Ferenc Tóth (Bibliothèque des correspondances, Mémoires et journaux, 7.) Paris, 2004.

L'auteur et son premier séjour en Turquie

L'auteur appartenait à une famille hongroise qui avait suivi en exil le prince François II Rákóczi, après l'échec de la guerre d'indépendance hongroise. Son père, un ancien combattant hongrois nommé András Tóth (en français André de Tott),⁴ après un séjour dans l'Empire ottoman, s'installa en France en 1720, où il devint officier de hussards et où il épousa une dame française. Comme il avait appris les langues turque et tatare, on le chargea de différentes missions diplomatiques chez les Ottomans. Son fils François, né en 1733, suivit l'exemple paternel et mena une carrière double : d'abord officier de hussard, ensuite il fut envoyé à Constantinople, où il apprit le turc et réunit des connaissances utiles sur le système politique de l'Empire ottoman. La politique orientale de la France envers les révoltés hongrois s'intégrait dans le système d'alliance de revers et par conséquent était considérée, surtout au XVIII^e siècle, comme une affaire liée à celles de l'Empire ottoman, principale puissance opposée à la Monarchie des Habsbourg. De cette manière, la diplomatie française pouvait éveiller les sentiments de liberté des Hongrois réfugiés en Turquie lorsqu'elle en avait besoin. L'emploi d'agents français au service du prince Rákóczi exilé fut un moyen extraordinaire d'influencer la politique ottomane sans compromettre la diplomatie française.⁵ Ce moyen fut particulièrement favorisé par la diplomatie secrète des rois de France, le fameux Secret du Roi.⁶ Au siècle des Lumières, les activités de cette institution secrète portèrent surtout sur le renseignement des affaires en Europe centrale et orientale pour créer le moment venu des systèmes d'alliance de revers entre la France, l'Empire ottoman, la Pologne, la Suède et la Prusse afin de séparer l'Empire des Habsbourg d'avec la Russie.⁷

4 Voir sur la vie d'André de Tott : Général Raymond Boissau, *Dictionnaire des officiers de hussards de l'Ancien Régime. Des origines à Valmy (1693–1792)*. Paris, 2015, 188.

5 Voir à ce sujet le cas de la mission de Jacques de Boissière : Núria Sallés Vilaseca, « Je n'étais envoyé qu'auprès du Prince de Transylvanie » La mission de Jacques de Boissimène à la cour du sultan Ahmet III (1717–1718)», *Revue d'histoire diplomatique* 3 (2018) 251–268.

6 C'était une diplomatie parallèle dont les objectifs furent parfois très différents de ceux de la diplomatie officielle. Durant la période qui nous intéresse, Louis XV concentra principalement son attention sur la Pologne où le parti francophile était assez fort. Son candidat français fut le prince de Conti qui était en correspondance secrète avec les ambassadeurs français à Varsovie, Constantinople, Stockholm et Saint-Pétersbourg, initiés, bien entendu, au « Secret du Roi ». Voir sur ce sujet : Jean Baillou (dir.), *Les affaires étrangères et le corps diplomatique français, tome I, De l'Ancien Régime au Second Empire*. Paris, 1984; Gilles Perrault, *Le Secret du Roi. La Passion polonaise*. Paris, 1992; Duc de Broglie, *Le secret du roi, Correspondance secrète de Louis XV avec ses agents diplomatiques 1752–1774*. 2 vol. Paris, 1878. Voir aussi récemment : Fred Warlin, J.-P. Tercier, *l'éminence grise de Louis XV. Un conseiller de l'ombre au Siècle des lumières*. Paris, 2014.

7 Olivier Brun, 'Secret du Roi', in Hugues Moutouh et al., *Dictionnaire du renseignement*.

Après les périodes mouvementées de la guerre de Succession de Pologne (1733–1736), de la guerre austro-russo-turque (1737–1739), et la guerre de Succession d’Autriche (1740–1748), une nouvelle possibilité survint d’employer des agents hongrois dans l’Empire ottoman au milieu des années 1750. Malgré le rapprochement entre les cours de Versailles et de Vienne, le Secret du Roi n’abandonna pas complètement les projets orientaux de Louis XV et cherchait des alliés parmi les aristocrates francophiles en Europe centrale et orientale. Ce fut à cette époque que le gouvernement de Versailles chargea de nouveau André de Tott d’une mission secrète en Turquie. Cette fois-ci il devait accompagner le nouvel ambassadeur de France à Constantinople, Charles Gravier comte de Vergennes (1719–1787). Il emmena avec lui son fils cadet, François de Tott, afin « d’apprendre la langue et les mœurs » des Turcs. Les études du jeune agent furent prises en charge par le roi car il était destiné à remplacer son père dans les missions orientales de la diplomatie secrète. Le but officiel du voyage d’André de Tott fut le recrutement pour les régiments de hussards, mais il fut chargé de réunir des informations sur les affaires hongroises. A cette époque, un soulèvement populaire éclata dans plusieurs bourgs de la Grande Plaine hongroise. Les chefs de la révolte se servaient des noms des anciens chefs de la guerre d’indépendance hongroises, notamment ceux de François II Rákóczi⁸ et de Nicolas Bercsényi,⁹ morts depuis longtemps en exil en Turquie ! Les imposteurs furent punis, et un grand nombre de leurs complices s’enfuirent en Moldavie.¹⁰

Les deux Tott intégrés dans l’entourage du nouvel ambassadeur français arrivèrent à Constantinople à la fin du mois de mai 1755. Après s’être installé dans le quartier de l’ambassade de France à Péra-lès-Constantinople, André de Tott partit bientôt pour Rodosto et demanda au maréchal de Belle-Isle des subsides nécessaires pour le recrutement des hussards en Moldavie. Le comte de Bercsényi appuya de même sa demande.¹¹ André de Tott reçut déjà avant son départ des instructions,

Paris, 2018, 710–711. Cf. Jean Béranger – Jean Meyer, *La France dans le monde au XVIII^e siècle*. Paris, 1993, 66–67.

- 8 François II Rákóczi (1676–1735), prince de l’Empire et de Transylvanie. Chef de la guerre d’indépendance hongroise de son nom (1703–1711) et allié oriental de Louis XIV. Après la chute de sa guerre, il s’installa en Pologne, en France et, à partir de 1717, en Turquie.
- 9 Le comte Nicolas Bercsényi de Székes (1665–1725), *főispán* (comte suprême) du comitat d’Ung, dans la Haute Hongrie et ami du prince François II Rákóczi lors de l’organisation de la guerre d’indépendance hongroise. Plus tard, il devint un des généraux les plus puissants de la guerre. Après la chute du mouvement de Rákóczi, il se retira en Pologne et ensuite en Turquie avec le prince exilé. Il mourut à Rodosto en 1725.
- 10 Imre Wellmann, ‘Az 1753-i alföldi parasztfelkelés [La jacquerie de la Grande Plaine hongroise en 1753]’, in György Spira (ed.), *Tanulmányok a parasztság történetéhez Magyarországon 1711–1790* [Études sur l’histoire de la paysannerie en Hongrie 1711–1790]. Budapest, 1952, 141–220.
- 11 Service Historique de la Défense, série A1 3403 fol. 100.

uniquement lues en sa présence, concernant l'émigration hongroise de Rodosto.¹² Après son arrivée, il reprit contact avec les émigrés hongrois à Rodosto ce qui provoqua des projets hardis de la part du comte Michel Csáky,¹³ vétéran de la guerre de Rákóczi et chef de l'émigration hongroise. Il s'adressa alors à Louis XV par une lettre dans laquelle il offrait son assistance lors d'une éventuelle intervention militaire française en Hongrie.¹⁴ La lettre de Csáky et le rapport de Tóth, qui se ralliait ouvertement au projet de révolte en Hongrie, alarmèrent le comte de Rouillé, ministre des Affaires étrangères à Versailles. Celui-ci craignait que les rebelles hongrois – et ce qui était le pire : un officier français parmi eux ! – n'entravent le processus de rapprochement de la France avec l'Autriche.¹⁵ André de Tott et Michel Csáky moururent probablement de la peste à Rodosto en 1757 et les relations de Versailles avec le reste de l'émigration hongroise furent rompues à la suite du renversement des alliances.¹⁶

Le jeune fils d'André de Tott resta à Constantinople pour terminer ses études. Après son arrivée, il commença à étudier les langues du pays : le turc, l'arabe et le persan. Son professeur de langue d'origine persane lui donna des cours d'écriture,¹⁷ tandis qu'il fit des progrès rapides dans l'étude du turc et il recueillit des

-
- 12 Voici un extrait des instructions de Tott : « Le sieur de Tott, après avoir été quelques tems à Constantinople, ira faire un voyage à Rodosto pour y revoir ses compatriotes. (...) Il doit éviter avec grand soin de laisser entrevoir qu'il ait ordre de pénétrer par leur moyen ce qui se passe en Hongrie. Mais comme vraisemblablement le comte Czaki ou les autres ne lui cacheront pas leurs sentiments, il profitera de cette effusion de cœur pour tirer d'eux les sujets de plaintes qu'ils forment contre le ministère autrichien, les noms des principaux mécontents, leurs qualités, leurs forces, leurs ressources, et ce qu'ils pourroient entreprendre dans le cas où ce même ministère, les poussant à bout, les forceroit à demander, à main armée, le rétablissement de leurs privilèges, ou l'exécution des promesses qu'on leur a faites. (...) Le nom de Sa Majesté ne doit jamais y paroître comme s'intéressant à leur sort ; il ne faut point que les mécontents puissent se flatter qu'elle les secourra dans leurs entreprises ni désempérer de n'en être soutenus dans le cas où la guerre, ce qu'à Dieu ne plaise, viendrait à se rallumer entre elle et l'impératrice. » *Recueil des instructions aux ambassadeurs et ministres de la France depuis le traité de Westphalie jusqu'à la Révolution française, tome XXIX, Turquie*. Éd. Pierre Duparc. Paris, 1969, 424–425.
- 13 Le comte Michel Csáky de Keresztszeg (1676–1757), général de l'armée de François II Rákóczi. À partir de 1711, il vécut dans l'émigration en Pologne et ensuite, en 1716, il rejoignit le prince à Rodosto. En 1738, il fut colonel d'un régiment au service de Joseph Rákóczi. Il fut nommé chef de la colonie hongroise de Rodosto de 1739 jusqu'à sa mort.
- 14 Theodor-Orville Murphy, *Charles Gravier, comte de Vergennes, French Diplomacy in the Age of Revolution : 1719–1787*. Albany, 1982, 80.
- 15 *Ibid.*, 81.
- 16 Le père de Tott, brigadier des Armées du Roi et lieutenant du régiment de Berchény mourut le 15 septembre 1757 dans les bras du comte Csaky. (Lettre d'un commis des Affaires Étrangères à un commis de la guerre. Archives Diplomatiques (La Courneuve), série CP Turquie 133 fol. 339.
- m17 *Mémoires du baron de Tott*, 62.

informations précieuses sur la société musulmane grâce à Murad Mollach,¹⁸ membre d'une dynastie de muftis de Constantinople. Lors de la grande peste en 1755, il resta avec lui dans sa résidence d'été près du village de Büyükdere où il entretenait avec le savant musulman de fréquentes conversations¹⁹ dont il s'en servit pour enrichir non seulement ses mémoires, mais aussi ses premiers écrits. Hormis son apprentissage chez Murad Mollach, il étudia certainement le Coran à l'original et dans ses traductions, car il s'y réfère dans son texte. Très probablement, il se servit de la traduction française d'André Du Ryer qui était déjà publiée depuis plus de 50 ans.²⁰ En 1757, le jeune baron rédigea un rapport général sur les affaires de l'Empire ottoman. Il envoya cet opuscule intitulé *Mémoire sur la Turquie* à Jean-Pierre Tercier,²¹ « éminence grise » de Louis XV et un des chefs du Secret du Roi. Il convient de rappeler que Jean-Pierre Tercier s'intéressait vivement aux langues et civilisations étrangères. Il savait bien la langue arabe et connaissait bien le Coran d'après le témoignage d'un de ses manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale de France.²² Cet écrit est d'autant plus intéressant qu'il s'agit d'un travail issu d'un séjour d'études d'un jeune étudiant en langues et civilisations orientales de l'époque. L'auteur y présente une sorte de mélange composé des idées des Lumières françaises et de ses connaissances personnelles de la civilisation de l'Islam. Cet ouvrage fut composé durant la première partie du séjour du baron de Tott en Turquie, entre 1756 et la première moitié de l'année 1757.²³ Son père mourut peu

18 « Les connaissances morales que je venais d'acquérir, m'engagèrent à me former des liaisons capables de les étendre. Murad Mollach, de la famille de Damat Zadé, qui depuis la conquête de Constantinople a donné dans chaque génération des Muftis à l'Empire, destiné lui-même à cette dignité, fut un de ceux que je cultivai le plus. J'aurai souvent occasion d'en parler ; & ce que j'aurai à en dire, en développant son caractère, servira également à éclairer sur celui de sa Nation. » *Ibid.*, 64.

19 « Cet Effendi, né dans l'opulence, fils de Mufti, & destiné lui-même au Pontificat, ne connoissait d'autre loi que sa volonté. Entouré d'un nombreux domestique, toujours prêt à exécuter ses ordres, il s'était arrogé la propriété & la justice prévôtale du village de Buyukdéré ; il avait encore étendu ses droits sur les deux villages contigus : faveurs, vexations, tout y dépendait de lui, & le Gouvernement, loin de contrarier cette usurpation, en renvoyant les plaignants, ajoutait à leurs malheurs celui de s'être plaints sans fruit, & le danger de passer pour s'être plaint. Un moyen aussi efficace de s'approprier le bien d'autrui, a long-temps fourni à Murad Mollach, des sommes proportionnées à ses dépenses. Jamais homme n'a su mieux que lui les multiplier, & je lui ai connu, depuis qu'il a été Kadilesker, neuf maisons dans chacune desquelles il avait femme, enfants, valets, cuisine pour les nourrir, des ouvriers bâtissant par-tout, des voisins qui le redoutaient, & des créanciers qui fuyaient sa présence. » *Ibid.*, 73–74.

20 Très probablement, il pouvait utiliser l'édition suivante : André Du Ryer, *Alcoran de Mahomet*. Paris–Anvers, 1719.

21 Jean-Pierre Tercier (1704–1767) diplomate et savant français. Voir sur sa vie récemment : J.–F. Warlin, *J.–P. Tercier, l'éminence grise de Louis XV*.

22 BNF, Ms Fr 22494 Histoire de la conquête d'Égypte par le sultan Sélim.

23 L'ouvrage en question fut envoyé avec une lettre d'André de Tott datée du 15 août 1757. Archives Diplomatiques, Correspondance Politique Turquie vol. 133 1757 (P/512) fol. 265–

après l'envoi du rapport, mais nous pouvons présumer qu'il avait relu et contrôlé le texte du jeune baron. Le manuscrit comprend 23 folios de texte français de la main du jeune François de Tott.²⁴

La présentation du manuscrit

Dès le début de son opuscule, après une invocation rapide à Tercier, l'auteur décrit brièvement la structure de son texte d'après les principaux sujets traités. Ces derniers sont les mœurs, le militaire, les finances et le système politique de l'Empire ottoman. Les chapitres de l'opuscule s'articulent d'ailleurs autour de ces thèmes. Au début de son introduction, l'auteur évoque les difficultés rencontrées pendant son voyage d'études. Parmi celles-ci, il mentionne avant tout les réserves et la méfiance des savants ottomans qui n'osaient pas toujours lui fournir des informations. A part ses maîtres d'études dans les langues et les mœurs des Ottomans, il pouvait bénéficier des relations ottomanes de son père dans les milieux éclairés de la Sublime Porte.²⁵

Avant de traiter les différents sujets annoncés dans l'introduction de son travail, le jeune auteur commence son texte par une rapide présentation géographique de la ville de Constantinople, le principal lieu de ses investigations. Il continue en relatant ses premières impressions de sa visite limitée au sérail lors de l'audience de l'ambassadeur Vergennes.²⁶ Ensuite, il donne des aperçus généraux sur les différentes constructions de la capitale (maisons, palais, mosquées, minarets) et termine son introduction par une remarque sur la situation des femmes dans la société musulmane. Notons ici que le Discours préliminaires des *Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares* suivit une structure logique similaire.²⁷

La première partie de l'opuscule est consacrée aux mœurs des Turcs dans un sens philosophique et politique. Les mœurs étaient une notion-clé dans l'ouvrage du jeune baron de Tott qui avait reçu dans ses instructions royales des consignes pour étudier les langues et les mœurs des Turcs.²⁸ Notons ici qu'il s'agit d'un sens élargi

266.

24 Nous connaissons un seul exemplaire du texte qui se trouve dans les Archives Diplomatiques à La Courneuve (cote : CP Turquie 133, fol. 270 à 293.). Certaines pensées de l'auteur furent insérées plus tard dans ses mémoires.

25 Le père du baron de Tott réussit à avoir beaucoup de contacts dans le gouvernement ottoman par l'intermédiaire du renégat Ibrahim Mütefferika, son ami d'origine hongroise qui était une espèce de chargé d'affaires des émigrés hongrois en Turquie. Voir sur ce personnage : Ferenc Tóth, 'Ibrahim Mütefferika, un diplomate ottoman', *Revue d'histoire diplomatique* 3 (2012) 283–295.

26 L'audience du comte de Vergennes eut lieu le 3 juin 1755. Voir sur ce sujet : Th.–O. Murphy, *Charles Gravier, comte de Vergennes*, 70.

27 F. Tóth, *Un diplomate militaire français*, 216–218.

28 « La mort du Sultan Mahamout & celle de M. Désalleurs déterminèrent la mission de M. de Vergennes à Constantinople. J'eus ordre de l'accompagner, pour y apprendre la Langue, & m'instruire sur les mœurs & le gouvernement des Turcs » *Mémoires du baron de Tott*, 59.

du terme des mœurs qui correspondait à une notion complexe au milieu du siècle des Lumières. La morale et les mœurs, sujets fondamentaux de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, constituaient un domaine vaste et pluridisciplinaire. Fortement inspirée par les auteurs classiques du droit naturel, comme Hugues Grotius, Samuel Pufendorf et Jean-Jacques Burlamaqui, la morale devint à cette époque une science très complexe. Elle comprenait, dans le système des connaissances de Diderot et d'Alembert, d'une manière générale la théorie de la philosophie morale et d'une façon particulière une bonne partie des sciences sociales dont la politique, le droit, l'économie, l'architecture, l'art militaire etc.²⁹ Cette diversification du terme des mœurs dans le mouvement des Encyclopédistes expliquait sa place centrale dans l'essai du baron de Tott.

Dans cette partie consacrée aux mœurs, après quelques stéréotypes généraux attachés aux Turcs, comme le mépris des chrétiens et leur penchant au luxe, l'auteur souligne l'importance de la religion dans l'ensemble de leur vision du monde et dans l'organisation de leur société. Inspiré très probablement de ses études coraniques sous la direction de Murad Mollah, il accordait une importance centrale au saint livre des Musulmans qu'il considérait non seulement comme « leur Évangile », mais aussi bien comme leur « code des lois civiles ». Selon son interprétation, ce code de lois s'inspirait d'une part de la nature, issu donc du droit naturel, et d'autre part des règles de la « secte de Mahomet » qui permettait de tenir le peuple dans une ignorance religieuse quasiment inébranlable. La critique de l'Islam par le jeune baron peut être rapprochée de celle des philosophes anticléricaux comme Voltaire qui ne condamnèrent pas la religion en soi, mais le fanatisme et les excès religieux ainsi que les abus des structures ecclésiastiques. Dans cette logique, le baron considère que la structure élaborée par le Prophète Mahomet est rigide et conservatrice.³⁰ Il condamnait également les excès de la religion, la fureur religieuse dont les propagateurs zélés avaient toujours fortement influencé les autorités politiques. Il illustrait ces propos par l'exemple du grand vizir éclairé Hekimoğlu Ali Pacha³¹ (1689–1758) homme d'État et chef militaire ottoman. En évoquant les racines religieuses de la haine des Turcs contre les chrétiens, l'auteur essaie en même temps de relativiser son ampleur.

L'auteur soulignait aussi le déclin moral de la société turque qui se manifestait dans la corruption, notamment dans l'usage des présents dans les affaires de l'administration de l'État et en particulier dans la justice. Il supposait qu'à leur état naturel, les Turcs suivaient les principes de la raison et avaient des vertus qui avaient disparus sous l'influence des forces de la corruption, comme le luxe et la mollesse.

29 Voir sur ce sujet l'ouvrage récent de Stéphane Pujol, *Morale et sciences des mœurs dans l'Encyclopédie*. Paris, 2021.

30 Archives Diplomatiques, série CP Turquie 133, Mémoire sur la Turquie. fol. 273.

31 Hekimoğlu Ali Pacha (1689–1758) homme d'État et chef militaire ottoman. Il était trois fois grand vizir.

La justice arbitraire des simples cadis ou des autorités du divan du sultan caractérisait le système juridique à tous les niveaux : les principaux juges furent influencés par des cadeaux et par des faux témoins qui firent décider les affaires au profit des plus offrants. Trois décennies plus tard, dans ses *Mémoires*, le baron de Tott évoqua plusieurs exemples qui montraient les abus du système judiciaire ottoman.³²

En utilisant l'image du despotisme des sauvages de la Louisiane empruntée à *L'esprit des lois* de Montesquieu, le jeune baron établit une corrélation entre le système autoritaire ottoman et son inefficacité économique. La philosophie de Montesquieu avait visiblement une forte influence sur la pensée du baron de Tott qui inspira plus tard de la théorie du despotisme oriental. En évoquant l'incendie de 1756 à Constantinople, il introduisit l'idée de la vision du monde tragique des Ottomans qu'il caractérisait plus tard ainsi dans ses *Mémoires* : « ... ce n'est jamais que par de nouveaux désastres, que l'humanité soumise au despotisme, reçoit le soulagement de ceux qu'elle a soufferts, & je remarquerai à cet égard, que lorsqu'on interroge à Constantinople quelqu'un sur son âge, il répond toujours en citant l'année de la grande peste, celle de la famine, l'époque de telle rébellion, de telle incendie.³³ »

Dans la partie suivante, le jeune baron analysait les affaires militaires de l'Empire ottoman. Conformément aux idées répandues à cette époque, il mit en relief la situation paradoxale du système militaire des Ottomans : d'une part, ils disposaient de l'armée la plus nombreuse du monde connu à cette époque, d'autre part, cette armée était conduite d'une manière si mal organisée qu'elle pouvait s'effondrer très facilement en cas d'échec militaire. Dans la suite de son ouvrage, il énumérait les différentes parties de l'armée ottomane, premièrement les fameux

32 Dans l'histoire du Grec Draco, le baron de Tott démontrait d'une manière persuasive les effets fâcheux du dysfonctionnement judiciaire : « Le nommé Draco, Grec, puissamment riche, possédait deux belles maisons de campagne contiguës au village de Tarapia sur le canal de la mer Noire à trois lieues de Constantinople ; il y passait l'été avec toute sa famille, & plusieurs esclaves Chrétiennes qui le servaient : on avait établi dans son voisinage un chantier pour la construction d'un vaisseau. Un des constructeurs Turcs profita de cette circonstance pour courtiser une des esclaves Chrétiennes. Draco la surprit, la maltraita ; & pour se venger, elle mit le feu aux deux maisons qui furent totalement consumées. A ce trait de noirceur, elle ajouta l'audace de s'en vanter ; & Draco, craignant avec raison de nouveaux effets de fureur de cette méchante créature, la fit enlever nuitamment & conduire chez un Juif, avec ordre de l'enfermer soigneusement, & de la vendre au plutôt, de maniere à l'éloigner pour toujours. Cependant cette esclave trouve le moyen de crier par la fenêtre qu'elle est Turque. La populace s'assemble, la garde arrive, la maison du Juif est enfoncée : on conduit la fille chez le Visir ; là elle affirme de nouveau qu'elle est Turque, que Draco l'a retenue esclave, & l'a maltraité pour l'obliger de se faire Chrétienne ; qu'elle a mis le feu à sa maison pour sauver une Musulmane. On loua son zèle, on remercia la Providence, & Draco fut pendu deux jours après l'incendie, devant ses maisons qui fumaient encore. » *Mémoires du baron de Tott*, 129–130.

33 *Ibid.*, 103.

janissaires qui constituaient le fer de lance de l'armée ottomane. Les janissaires occupaient place privilégiée dans ce système qui leur permit d'exercer une influence même sur les affaires politiques intérieures et ils firent échouer systématiquement les projets de modernisation de l'armée que les sultans voulaient entreprendre. Ainsi efforts de réformes du comte Claude-Alexandre de Bonneval, le fameux Bonneval Pacha, dans les années 1730 furent voués à l'échec justement à cause de la résistance des janissaires.³⁴

Pour caractériser la tactique des Ottomans, l'auteur la considère comme une dérivée du fanatisme religieux, d'habitude très puissant mais en désordre, qui animait les combattants musulmans jusqu'aux premiers chocs du combat.³⁵ Après avoir insisté sur la place exceptionnelle des janissaires dans l'armée ottomane et même dans l'État, le jeune baron présentait les corps spéciaux de l'infanterie ottomane : les djebedjis, les topchis qui étaient en quelque sorte les armes savantes des forces militaires ottomanes. Il critiquait d'une manière acerbe leurs manques de connaissances en mathématiques et en physique.³⁶ Notons ici que le baron se vit plus tard chargé de fonder une école de mathématiques à Constantinople pendant la guerre russo-turque de 1768–1774.³⁷ Par rapport aux spahis, l'élite de la cavalerie ottomane, le baron évoque de nouveau le rôle de la religion dans leur manière de combattre en décrivant l'étendard du Prophète qui était une bannière de guerre que les Musulmans respectaient religieusement. Il relatait une histoire pendant la révolte de Patrona Halil à Constantinople où une guerre des symboles religieux décidaient du sort du sultan, car le Sultan fit sortir l'étendard de Muhammad, tandis que les révoltés placèrent le Coran sur un chameau.³⁸ A la fin de la partie militaire, le baron critiquait vivement les méthodes de l'attaque et de la défense des places des Turcs qu'il illustrait par des exemples tirés des histoires racontées par son père qui avait été témoin des guerres turques précédentes et par ses propres expériences. En tant qu'observateur des fortifications défendant la capitale ottomane, il évoquait l'état déplorable des châteaux des Dardanelles.³⁹ Il convient de rappeler que le baron de Tott fut chargé de la défense et de la modernisation de ces fortifications pendant la guerre russo-turque de 1768–1770.⁴⁰

34 Voir Heinrich Benedikt, *Der Pascha Graf von Bonneval 1675–1747*. Graz-Köln, 1959; Septime Gorceix, 'Bonneval-Pacha et le jeune Rákóczi', in *Mélanges offerts à M. Nicolas Iorga par ses amis de France et des pays de langue française*. Genève, 1978, 341–363.

35 Archives Diplomatiques, série CP Turquie 133, Mémoire sur la Turquie. fol. 278–279.

36 *Ibid.*, fol. 279.

37 Cette école de mathématiques (*hendesekhâne* en turc) fut ouverte en 1773 à Hasköy, elle fut transformée en école d'ingénieurs (*mühendishâne* en turc) dix ans plus tard. Voir à ce sujet : Frédéric Hitzel, *L'Empire ottoman XV^e–XVIII^e siècles*. Paris, 2001, 264. Cf. Avigdor Levy, 'Military Reform and the Problem of Centralization in the Ottoman Empire in the Eighteenth Century', *Middle Eastern Studies* 18:3 (1982) 10.

38 Archives Diplomatiques, série CP Turquie 133, Mémoire sur la Turquie fol. 280.

39 *Ibid.*, fol. 283.

40 Voir sur ce sujet Ferenc Tóth, *La guerre russo-turque (1768–1774) et la défense des*

Ensuite, après la présentation de la marine ottomane, l'auteur passa au sujet des finances. Ici, il insistait de nouveau sur le rôle de la religion qui désignaient les sujets non musulmans comme les principaux contribuables de l'Empire ottoman.⁴¹ Il y relatait encore les réformes des impôts par Soliman le Magnifique et par le grand-vizir Ahmed Köprülü et détaillait les différents revenus de l'Empire. En évoquant les principautés roumaines, il critiquait vivement la mauvaise gestion des familles phanariotes qui les entraîna dans une misère épouvantable. Vers la fin de cette partie, l'auteur déplorait encore la politique monétaire autoritaire des sultans, la paupérisation de la population et les difficultés du développement de l'industrie.

En traitant des différents aspects politiques du gouvernement ottoman, l'auteur soulignait l'ignorance et l'incapacité des sultans, puis la mauvaise gestion du personnel dans les positions importantes. En matière de politique extérieure, il expliquait l'ignorance des Turcs par le manque de cartes nécessaires à découvrir leurs véritables intérêts politiques et économiques,⁴² idée qu'il développa plus tard dans ses *Mémoires* aussi. Notamment, au début de la guerre russo-turque (1768–1774), le baron raconta l'anecdote suivante : « L'ignorance des Turcs sur la Géographie fournit des traits encore plus frappants que celui-ci. Un Ambassadeur de Venise, venant à Constantinople avec deux vaisseaux de guerre de la République, rencontra dans l'Archipel la flotte du Grand-Seigneur, qui, en temps de paix, sort annuellement pour y percevoir le tribut des isles. L'Amiral Turc invite l'Excellence à son abord pour le fêter, & dans la conversation lui demande si les Etats de la République sont voisins de la Russie : indigné de cette ignorance, le Noble lui répond : Oui, il n'y a que l'Empire Ottoman entre les deux.⁴³ »

Il résultait de cette ignorance géographique, d'après l'auteur, une négligence des Ottomans de ne pas accréditer des diplomates dans les cours étrangères et de réduire leurs relations internationales à celles des représentants des pays européens à Constantinople avec les autorités ottomanes. Cela rejoint d'ailleurs un principe de Montesquieu qui affirmait que l'ignorance de la géographie était une caractéristique intrinsèque du despotisme : « Le monarque qui connaît chacune de ses provinces, peut établir diverses lois, ou souffrir différentes coutumes. Mais le despote ne

Dardanelles. L'extraordinaire mission du baron de Tott. Paris, 2008.

41 Archives Diplomatiques, série CP Turquie 133, Mémoire sur la Turquie fol. 285.

42 *Ibid.*, fol. 290. Cette idée rejoignit aussi l'avis d'Ibrahim Müteferrika exprimé dans son *Traité de la tactique* sur ce sujet : « Or la science géographique ayant pour objet la connaissance de la surface de la terre, de la situation des pays et provinces, de la position et de la distance des lieux, des mœurs et du génie des nations, elle peut être à bon droit considérée comme le grand chemin qui conduit à ces utiles connaissances. Et puisque la guerre sainte contre les infidèles et autres ennemis de l'Empire, est enjointe par la loi au peuple musulman, et qu'il est essentiel en toute entreprise de guerre, par terre ou par mer, de connaître autant qu'il est possible les contrées, et les provinces de l'ennemi, l'étude de cette science devient à plus forte raison indispensable aux musulmans » Ibrahim Müteferrika, *Traité de la tactique*. Éd. Ferenc Tóth. Budapest–Paris, 2018, 83–84.

43 *Mémoires du baron de Tott*, 246. n. 8.

connaît rien, et ne peut avoir d'attention sur rien ; il lui faut une allure générale ; il gouverne par une volonté rigide qui est partout la même ; tout s'aplanit sous ses pieds.⁴⁴ »

Le jeune baron évoqua également dans son ouvrage l'ignorance des Turcs dans les mathématiques. A la fin de son séjour à Constantinople pendant la guerre russo-turque, il fut même chargé de fonder une école de mathématiques qui était le premier établissement de ce genre dans l'Empire ottoman et que l'Université Technique d'Istanbul considère toujours comme son établissement d'origine. Dans ses Mémoires, il raconta une histoire amusante pour illustrer les lacunes en géométrie des mathématiciens ottomans : « Ce Prince, non content d'emprunter quelques notions utiles pour remédier momentanément aux vices qui infectaient toutes les parties de l'administration, désirait étendre les connaissances, & les fonder dans une école de Mathématiques qu'il me pria d'établir & de diriger. Le corps des Mathématiciens, créé par Soliman, ne tarda pas à réclamer contre cette innovation ; elle supposait l'ignorance des Muhendis⁴⁵ dont le chef garantissait l'instruction ; & Sa Hautesse décida que préalablement ces Géomètres seraient admis à l'examen que j'en ferais en présence de deux Ministres nommés Commissaires à cet effet. Le jour pris, on s'assembla ; & si les Savants n'étaient pas tranquilles, j'éprouvais moi-même, une sorte d'inquiétude. En effet, ma position était embarrassante ; je voulais vaincre, je craignais d'humilier ; j'étais placé entre mon amour-propre & ma délicatesse. L'assemblée était composée du Reis-Effendi, du Grand-Trésorier, du Cheir-Eminy,⁴⁶ du chef des Géomètres, & de six Savants choisis dans le corps pour en défendre l'honneur. J'étais la bête noire de cette assemblée, qu'Ismaël-Bey ouvrit par un discours où l'intérêt de l'Etat était réuni à la volonté du Maître ; & toutes les têtes s'étant inclinées, je fus requis de commencer l'examen. J'y réfléchissais depuis long-temps ; & décidé pour le parti de la douceur, je demandai modestement au chef quelle était la valeur des trois angles d'un triangle : je fus requis de recommencer ma question ; & tous les Savants s'étant mutuellement considérés, le plus hardi d'entr'eux me dit avec fermeté, c'est selon le triangle. Les bras m'en tombèrent, & j'avoue que j'avais besoin d'une réponse aussi absurde pour que ma question ne me laissât aucun regret.⁴⁷ »

Le jeune baron de Tott expliquait ces carences dans le fonctionnement de l'État ottoman moins par le manque de personnes compétentes que par le système politique despotique caractérisé par une anti-méritocratie virulente qui se manifestait dans la « contre-sélection » du personnel exercée par des grands vizirs se sentant toujours en insécurité et jaloux de tous ceux qui tentaient une ascension sociale. En dernier lieu, il consacra une partie à la question de l'autorité du prince, qu'il

44 Charles-Louis de Secondat de Montesquieu, *De l'esprit des lois, tome I*. Paris, 1979, 200.

45 Géomètres. Note du baron de Tott.

46 L'Intendant des Bâtiments. Note du baron de Tott.

47 *Mémoires du baron de Tott*, 304–305.

développait à partir des idées philosophiques de Montesquieu sur le despotisme oriental basé essentiellement sur le sentiment de la crainte et de la terreur. Toutefois, contrairement à l'auteur de *L'Esprit des lois*, le jeune baron y soulignait la supériorité des forces morales (notamment la religion) sur les forces physiques qu'il exprimera ainsi dans ses *Mémoires* quelques décennies plus tard : « Le moral domine toujours le physique, lorsque la tyrannie ou l'abus de la liberté ne lui rendent pas tous ses droits.⁴⁸ »

La réception et l'impact littéraire de l'opuscule du baron de Tott

Malgré son caractère confidentiel, cet œuvre précoce du baron de Tott eut quelques échos dans la République des Lettres. Après quelques années d'études, le jeune baron retourna en France en 1763 où il voulait faire faciliter sa future carrière diplomatique.⁴⁹ N'ayant pas trouvé un emploi, il s'adonna à différentes occupations intellectuelles, y compris l'écriture de ses propres témoignages sur son séjour en Turquie. Son retour en France coïncida avec la sortie de la première édition française des *Lettres* de Milady Montagu.⁵⁰ Le succès du livre attira l'attention du jeune orientaliste qui se livra à une lecture assidue du *bestseller* et en rédigea aussitôt des critiques qu'il réussit à publier en 1765 dans le *Journal Encyclopédique*.⁵¹ Le choix de cette revue montra bien son intérêt pour le mouvement des Encyclopédistes et se proposa très probablement de collaborer avec eux. Dans ses articles critiques, il commença à s'exprimer comme un expert et il y exprima par exemple son avis sur les différentes traductions du Coran et sur des questions relatives aux études orientales.⁵² Certains passages du *Mémoire sur la Turquie* pouvaient avoir une influence sur l'entrée *Turquie* du chevalier de Jaucourt dans

48 *Ibid.*, 50.

49 Le début de la carrière s'avérait très difficile pour le jeune homme rentré après six ans. Il s'en souvint ainsi dans ses *Mémoires* : « Le Ministère, qui avait eu des vues sur moi, venait d'être changé en France. Un nom étranger, nul appui, huit ans d'absence passés à Constantinople, rien de tout cela ne me promettait de grands succès à Versailles. » *Ibid.*, 147.

50 Voir sur cet ouvrage Mary Wortley Montagu, *Letters*. London, 1906. La première édition est de 1763. Voir sur la réception de *Lettres* de Milady Montagu en France Suzanne Van Dijk, 'Journal des dames et journaux des hommes. La notion femme', in Jean Varloot – Paule Jansen (dir.), *L'année 1768 à travers la presse traitée par ordinateur*. Paris, 1981, 80–100.

51 *Lettres de Milady Wortley Montague, écrites pendant ses Voyages en diverses parties du Monde, tome III pour servir de supplément aux deux premières. On y a joint une Réponse à la Critique que le Journal Encyclopédique a faite des deux premières parties de ces Lettres par M. G... de Marseilles*. Londres–Paris, 1768. Cf. Ferenc Tóth, 'Critique à la hussarde des Lettres de Milady Montagu dans le Journal Encyclopédique', in Zita Tringli – Ferenc Tóth (sous la dir.), *Mille ans de contacts II, Relations franco-hongroises de l'an mil à nos jours*. Szombathely, 2004, 119–134.

52 *Journal Encyclopédique*, vol. 8 (novembre 1765), 1ère partie, 61–62. Vers la fin de sa carrière il collaborait dans une mission spéciale en Égypte avec Savary qui était en train de faire sa traduction du Coran.

l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert.⁵³ Comme ces textes sont contemporains, il est très difficile de prouver si certaines idées venaient directement du manuscrit du baron de Tott ou bien elles s'infiltrèrent spontanément dans les textes des deux auteurs à partir de leurs lectures communes.⁵⁴

Hormis son manuscrit composé en 1757 sur la Turquie, le baron de Tott devait rédiger toute une série de textes anecdotiques sur la civilisation ottomane après son retour en France. Comme il avait des ambitions littéraires, il ne tarda pas de diffuser ses essais littéraires dans les milieux intellectuels. Le succès de l'ouvrage récemment publiée de Milady Montagu dans les librairies ne fit qu'encourager ses velléités d'écrivain. Il envoya ses manuscrits intitulés *Mémoire sur la Turquie*⁵⁵, et *Quelques anecdotes turques, bonnes et mauvaises* à des personnalités importantes de la cour de Versailles, comme le duc de Choiseul, à des écrivains comme Voltaire, et surtout à ses amis protecteurs comme le comte de Vergennes qui était toujours ambassadeur de France à Constantinople. Selon le témoignage de son mémoire daté du mai 1766 et adressé au ministre des Affaires étrangères, ces écrits firent une telle impression sur le duc de Choiseul qu'il finit par lui promettre un poste d'ambassadeur à Cologne.⁵⁶

Visiblement, le jeune baron avait déjà à cette époque des projets de publication de ses écrits. Néanmoins, le comte de Vergennes, dans sa réponse du 20 décembre 1764, lui conseilla d'être prudent dans cette matière : « Deja vous avés la satisfaction de voir votre travail aplaudi. Il m'est revenû, Monsieur, que vous avés donné quelques memoires sur la Turquie qui ont ete fort goutés, je n'en suis point surpris, vous m'en avies fait voir avant votre depart des echantillons qui faisoient honneur a vos recherches et a votre discernement; mais on pretend que vous ne series pas eloigné de les faire imprimér. Si mon conseil pouvoit etre de quelque poids je vous conjurerois de resister a cette tentation quelques pressantes que soient les instances qu'on peut vous faire. Le public n'est pas toujours un juge indulgent ; rarement il pardonne les erreurs en matiere de fait, et il est difficile qu'il n'en echange quelqu'une de cette espece dans le cours d'un ouvrage ou l'on manque souvent de secours et ou ceux que l'on peut se procurér ne sont rien moins que des

53 *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres, tome XVI*. Neuchâtel, 1765, 757.

54 Notons ici que tous les deux auteurs se réfèrent aux ouvrages de Rycaut et de Cantemir.

55 Il s'agit là probablement d'une version ultérieure, mais plus ou moins identique du manuscrit de 1757.

56 « M. le chevalier de Vergennes témoin du zèle et de l'aplication du baron de Tott approuva qu'il vint en 1763 reclamer les bontés du ministre et rendit son temoignage avantageux de sa conduite et de son travail. Le baron de Tott en devoit donner une des preuves de son application en composant un ouvrage sur les mœurs et le gouvernement des Turcs. Il a eu l'honneur de le présenter a Monseigneur le duc de Choiseul et cette époque et d'autant plus précieuse au baron de Tott qu'elle luy a procuré des témoignages suivis de ses bontés et la promesse de la première place vacante, nomément celle de Cologne » (Archives Diplomatiques, dossiers du Personnel première série vol. 67, fol. 10).

guides infaillibles. Il est vrai que les applaudissemens que nos journalistes ont donné aux lettres de Miladi Montagut peuvent rassurer, mais toutes les productions britanniques ont droit a notre admiration je dirois presque a notre enthousiasme.⁵⁷ »

Les conseils du comte de Vergennes furent certainement suivis par le baron qui devait travailler encore sur ces manuscrits avant de les envoyer aux grands écrivains de son temps. Voltaire dut les recevoir au début de l'an 1767.⁵⁸ Comme il s'intéressa vivement au sujet, il voulait vérifier l'exactitude des écrits du baron et demanda, dans sa lettre du 16 avril 1767, à Philippe Antoine de Claris, marquis de Florian son avis : « Dites-moi, je vous prie, mon Turc, si ce Turc de Tott vous a donné de bons mémoires sur le gouvernement de ses Turcs. N'êtes-vous pas bien fâché qu'Athènes et Corinthe soient sous les lois d'un bacha ou d'un pacha?⁵⁹ » Toutefois, Voltaire rédigea une lettre de remerciements au baron de Tott (Ferney, le 23 avril 1767) aussi dans laquelle il dit apprécier les quelques histoires de son séjour en Turquie : « Je m'attendais bien que vous m'instruiriez, mais je n'espérais pas que les Turcs me fissent jamais rire. Vous me faites voir que la bonne plaisanterie se trouve en tout pays. Je vous remercie de tout mon cœur de vos anecdotes mais quelques agréments que vous ayez répandus sur tout ce que vous me dites de ces Tartares circoncis, je suis toujours fâché de les voir les maîtres du pays d'Orphée et d'Homère. Je n'aime point un peuple qui n'a été que destructeur et qui est l'ennemi des arts.⁶⁰ »

Une influence indirecte de l'opuscule du baron de Tott peut être perçue dans un ouvrage de théorie militaire auquel il collabora après son retour en France. Il s'agit d'une édition commentée des *Mémoires* de Raimondo Montecuccoli par le comte Lancelot Turpin de Crissé publié en 1769.⁶¹ Turpin de Crissé fut un officier très

57 Lettre de Vergennes à Tott (Constantinople, le 20 décembre 1764). Archives Diplomatiques (La Courneuve), série 409 PA-AP Fonds de Vergennes 75 Correspondance politique, n° Correspondance avec le baron de Tott (pages non numérotées).

58 Les manuscrits du baron de Tott envoyés à Voltaire se trouvent actuellement dans la Bibliothèque Nationale Russe de Saint-Petersbourg (Bibliothèque Voltaire Ms. 426). Il y a quelques années, je n'ai pu consulter que les copies des *Quelques anecdotes turques bonnes ou mauvaises* du baron de Tott. Voir la publication de ce manuscrit : Ferenc Tóth, 'Voltaire és egy magyar származású francia diplomata irodalmi kapcsolatai', in Ildikó Horn – Éva Lauter – Gábor Várkonyi – István Hiller – Zsófia Szirtes– Zsuzsanna Balogh – Katalin Pásztor – Máté Tamás (eds.), *Művészet és mesterség. Tisztelgő kötet R. Várkonyi Ágnes emlékére*, Budapest, 2016, I, 587–605.

59 Voltaire, *Correspondance, tome VIII*. Paris, 1983, 1088.

60 *Ibid.*, 1100.

61 Lancelot Turpin de Crissé, *Commentaires sur les Mémoires de Montecuculi, Généralissime des Armées, & Grand-Maître de l'Artillerie de l'Empereur*. 3 vol. Paris, 1769. Voici un extrait de la notice d'un exemplaire de la Bibliothèque Nationale de France : « Front avec portraits en médaillon de l'auteur et de Raimond comte de Montecuculi gr. s. c. par Francesco Guiseppe Casanova d'après F. Andouard. Vignettes, culs-de-lampe et 43 plans dépl. la plupart dessinés et gr. par l'auteur, mais aussi gr. et/ou dessinés par Andouard, Casanova, Houel, le comte de Brühl, Leclair, le baron de Lindenbaum, Richer, Rittmann et le baron de Tott. »

attaché à l'émigration hongroise en France qui commanda même un régiment de hussards de son nom entre 1748 et 1761.⁶² Il connaissait certainement très les membres André de Tott et ses deux fils qui servirent dans le régiment de hussards du comte Berchény qui était d'ailleurs un ami et protecteur du comte Turpin de Crissé. Le nom du baron de Tott figure dans l'ouvrage comme dessinateur de cartes et figures, mais certains textes des commentaires du comte Turpin de Crissé pouvaient être inspirés des idées du baron sur l'influence du despotisme dans les affaires militaires ottomanes ou bien il pouvait lui fournir des détails sur l'histoire hongroise à l'époque de Montecuccoli.⁶³

Le *Mémoire sur la Turquie* influença considérablement la composition des *Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares*, comme nous l'avons montré ci-dessous et dans les notes de notre édition de texte. Nous pouvons présumer aussi que la forme initiale de la première partie des *Mémoires* se rapprochait au genre épistolaire à la manière des recueils de lettres fictives (*Lettres persanes* de Montesquieu) ou réelles (*Lettres* de Milady Montagu) de l'époque tout en.⁶⁴ Néanmoins, l'auteur dut renoncer à ce projet dans sa version définitive et les intégra dans ses mémoires. Le choix du genre des mémoires témoigne de changements considérables : notre auteur n'était plus un jeune apprenti diplomate, mais un personnage historique mondialement connu grâce aux médias contemporains. Il était arrivé au sommet de sa carrière, mais en même temps condamné à une inactivité professionnelle. Cela lui permit de résumer une carrière diplomatique riche en événements. C'était en fin de compte la raison qui devait le déterminer à choisir de remodeler ses premiers textes en les insérant dans la première partie de ses *Mémoires* : geste qui, par conséquent, donne une apparence de mosaïque de souvenirs aux aspects les plus différents de son séjour à Constantinople.⁶⁵

Très certainement, les premiers textes n'étaient pas des critiques aussi violentes du despotisme oriental que dans leur version définitive. Après son premier séjour en Turquie, Tott se préparait consciemment à une carrière diplomatique en Orient. D'après le témoignage de Voltaire, il écrivit surtout des anecdotes remplies de

62 Voir sur ce sujet : Ferenc Tóth, 'Éloge des hussards hongrois en France', in Jean-Pierre Bois (dir.), *Les armées et la guerre de l'Antiquité à la Seconde Guerre mondiale*. Nantes, 1998, 149-166.

63 Voir notamment les commentaires du troisième tome des Commentaires sur les Mémoires de Montecuculi de Lancelot Turpin de Crissé.

64 L'avantage de cette forme réside dans le fait qu'elle était très à la mode à cette époque et qu'on pouvait les insérer séparément dans des revues ou gazettes contemporaines, voire les faire circuler dans des correspondances littéraires manuscrites. Voir à ce sujet : Henri Duranton – François Moureau – Jochen Schlobach (dir.), *Correspondances littéraires inédites, Études et extraits*. Paris-Genève, 1987.

65 Dans l'appareil scientifique de l'édition du texte, j'ai marqué à plusieurs endroits, dans les notes de bas de pages, les similitudes entre le Mémoire sur la Turquie et les Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares.

plaisanteries sur les Turcs. La vraie déception viendra plus tard, quand après avoir vaillamment défendu le détroit des Dardanelles, le baron de Tott sera obligé de quitter ce pays, menacé par les intrigues du Sérail. Plus tard, il réalisa plusieurs missions en Orient dont il résuma l'histoire avec ses remarques philosophiques, politiques et religieuses dans ses mémoires. Cet ouvrage présente une image critique dans l'esprit des Lumières sur les sociétés musulmanes dans l'Empire ottoman et il participa activement au débat philosophique sur le despotisme oriental.⁶⁶ Le despotisme oriental était une des théories politiques les plus controversées de cette époque.⁶⁷ Une grande quantité d'essais, de récits de voyage, de pamphlets philosophiques, d'histoires des peuples orientaux, surgirent au cours du siècle des Lumières. Hormis le classique *Esprit des Lois* de Montesquieu, il convient de rappeler *Les recherches sur l'origine du despotisme oriental* de Nicolas-Antoine Boulanger.⁶⁸

Quelques années plus tard, la carrière du baron de Tott monta en flèche en Orient. En 1767, il fut envoyé en Crimée, nommé consul de France comme son père naguère, afin de faciliter un conflit militaire entre la Russie et l'Empire ottoman. Il remplit sa mission avec beaucoup de succès car la guerre éclata en 1768, et il fit même la campagne avec le khan des Tartares en 1768–69, dont il rendit régulièrement compte au ministre des Affaires étrangères, le duc de Choiseul.⁶⁹ Ensuite, il se rendit à Constantinople, où il se distingua. Après avoir vaillamment défendu le détroit des Dardanelles contre l'offensive navale de l'amiral Orlov, le baron de Tott fut chargé d'organiser une école d'artillerie à tir rapide (diligents ou *süratçı* en turc). Il y construisit d'autre part une fonderie de canons, dont le bâtiment existe toujours à Istanbul. Cet épisode de sa vie est raconté d'une manière détaillée dans le troisième livre de ses mémoires. Finalement, sa dernière mission diplomatique eut lieu en 1776–1777 lorsqu'il fut envoyé en tant qu'inspecteur des Échelles du Levant. En outre, il avait aussi une mission secrète : examiner la possibilité d'une éventuelle expédition en Égypte dont il fut le plus ardent propagateur. Ce projet fut rejeté par le comte de Vergennes, alors ministre des Affaires étrangères, et fut différé jusqu'à l'entreprise de Napoléon Bonaparte. La description de ce voyage constitue d'ailleurs le quatrième livre de ses mémoires. Le baron quitta la France sous la Révolution et émigra en Hongrie où il termina ses

66 Voir à ce sujet Henry Laurens, *Les origines intellectuelles de l'expédition d'Égypte, L'orientalisme islamisant en France (1698–1798)*. Istanbul–Paris, 1987.

67 Une étude pertinente sur ce sujet est présentée par : Thomas Kaiser, 'The Evil Empire? The Debate on Turkish despotism in Eighteenth-Century French Political Culture', *The Journal of Modern History* 72:1 (2000) 6–34.

68 Voir sur cet auteur Paul Sadrin, *Nicolas-Antoine Boulanger (1722–1759) ou avant nous le déluge*. Oxford, 1986.

69 Voir la publication de la correspondance entre Tott et Choiseul : *Correspondance consulaire de Crimée du baron de Tott (1767–1770)*. Éd. Ferenc Tóth. Istanbul, 2014.

jours en 1793. Il fut le dernier membre mémorable des agents hongrois au service de la France sous l'Ancien Régime.⁷⁰

En conclusion, nous pouvons constater que les pensées de Montesquieu sur l'influence des climats sur les sociétés ainsi que sa théorie sur le despotisme oriental jouaient un rôle primordial dans la rédaction du *Mémoire sur la Turquie* du jeune baron de Tott. Cet écrit à la fois philosophique et politique bénéficiait d'une autre influence qui venait de sa propre formation linguistique et culturelle sur le terrain dans le cadre de sa mission à Constantinople avec son père. Ses expériences personnelles et ses études historiques, géographiques, politiques, militaires et religieuses sur l'Empire ottoman contribuèrent à sa carrière de diplomate et d'écrivain également. Son point de vue philosophique éclairé en analysant les mœurs de la société ottomane lui permit d'avoir une vision très large d'une part, mais profondément européocentrique. Plus tard, à la fin de sa vie, il développa ses idées précoces pour en faire un système d'analyse des différents peuples de l'Empire ottoman dont il dressa le tableau dans ses *Mémoires sur les Turcs et les Tartares* ; nous pouvons y retrouver les mêmes principes avec des changements élargis sur l'Empire ottoman. L'idée du déclin déjà perceptible dans son texte de jeunesse devint une certitude dans ses *Mémoires*. Le despotisme oriental lui servit de fil conducteur dans cet ouvrage dans lequel il condamna ouvertement le système politique despotique des Ottomans. Contrairement à Montesquieu, il n'accepta pas l'influence déterminante du climat sur la société, mais il insistait sur le rôle des forces morales (les mœurs) qu'il considérait altérables par une intervention extérieure. Grand admirateur de l'*Encyclopédie* et des idées des Lumières, il essayait de décrire et de comprendre les mœurs d'une société orientale en vue d'en faire des textes qu'il allait envoyer à plusieurs personnages et sa correspondance ultérieure avec le *Journal Encyclopédique* nous permet de présumer qu'il avait déjà à cette époque des ambitions de publication dans la grande entreprise scientifique et littéraire de Diderot et d'Alembert.

70 Voir sur ce sujet : Ferenc Tóth, 'Agents hongrois au service de la France sous l'Ancien régime', in Eric Denécé – Benoît Léthenet (dir.), *Renseignement et espionnage de la Renaissance à la Révolution (XV^e-XVIII^e siècles)*. Paris, 2021, 227–242.

Annexe

Mémoire sur la Turquie

(adressé) à Mr. Tercier

[fol. 271]

« Monsieur,

Le desir de m'instruire à été mon seul objet en entreprenant cet ouvrage et celui de vous montrer mon zele, m'engage à vous l'adresser. Daignés le recevoir comme le gage de mon empressement à me rendre digne de quelque confiance, et lisés le, s'il vous plait avec cette complaisance que merite beaucoup de bonne volonté.

Egalement animé par le désir de vous plaire, et celui de m'instruire que ne puis-je, Monsieur, suivre sans obstacle les mouvements de mon cœur, mais le peu de société que les Turcs instruits nous accordent, et le peu de fond que l'on doit faire sur ce que les autres avancent, plus encore que tout cela mon peu d'expérience, sont je crois, suffisants pour m'excuser de n'être pas aussi suivi, et peut etre aussi exact que je l'aurois désiré dans les details que je me propose de vous donner.

Ces details comprendront, Monsieur, ce que je pense sur leurs mœurs plutôt peut-être que ce qui est reellement, l'impossibilité de connoitre ces gens-cy à fond, m'a fait me borner à vous dire simplement ce qu'ils m'ont paru être sans pretendre à davantage. Leur militaire qui suivra immediatement sera plus exact, et comprend des faits que le temoignage de plusieurs personnes m'en fait croire certain, j'y ajouterai ensuite quelques details sur leurs finances, sur leur politique, et sur l'autorité du prince et du peuple.

La situation heureuse de Constantinople, eut rendu sans doute cette ville la plus belle du monde, si la providence l'eut mise entre les mains d'un prince qui protegea les arts, et du peuple qui les aima,⁷¹ elle est située suivant l'estime la plus commune à la latitude de 41 & 57 de longitude à l'embouchure du Bosphore de Thrace. Ayant au sud la petite mer de Marmara qui lave les murs de la ville ; à trois lieües nord la mer Noire ; à l'est les côtes d'Azie distante d'environ une lieüe et demie, et à l'ouëst

71 La situation de Constantinople est décrite ainsi dans les Mémoires du baron de Tott : « Si l'ambition de dominer l'univers étudiait sur la carte, le site le plus favorable pour y établir la capitale du monde, la situation de Constantinople serait sans doute préférée. Placée entre deux mers, cette ville serait aussi dans le centre des productions utiles & du commerce le plus florissant, si la pression du despotisme ne brisait pas à vingt lieues à la ronde, tous les instruments de la culture & de l'industrie. Renfermée dans l'enceinte de ses antiques murailles, Constantinople, du côté de la terre, n'offre au voyageur, que l'aspect de la destruction, tandis que les Navigateurs, dans le centre d'un immense amphithéâtre, semblent accourir de toutes parts pour apporter le tribut que l'univers doit à sa Métropole. » *Mémoires du baron de Tott*, 60.

l'ancienne Thrace. On assure que son étendue est plus grande que celle de Paris, mais c'est ce que je n'ai ni vérifié ni crû, ce qu'il y a de certain toutefois, c'est qu'elle est immense, et bien peuplée, la sûreté de son port n'est pas moins remarquable, et ce qu'il y a de surprenant, c'est que les immondices, les torrens, les fonds de neige, et tout ce qui comble les autres ports, est emporté en même tems par les courants, [fol. 272] jusques à présent les vaisseaux de guerre abordent avec une planche à terre. Rien de plus magnifique aussi, Monsieur, que les différentes vues que présente cette ville, particulièrement arrivant par mer, mais le pinceau, et l'exactitude d'un habile ouvrier pourroit à peine exprimer la variété d'un tableau, ou la nature semble s'être épuisée cependant loin de l'embellir, les Turcs ont négligé jusques aux soins de faire des quais pour leurs commodités.

A l'égard du serrail, et de son intérieur, les différentes relations qui ont prétendues en donner tous les détails, en ont dit plus que je n'ai l'ambition de le faire, mais je serai peut-être plus exact qu'eux en n'en parlant pas.

J'en ai vû à la suite de Son Excellence, Monsieur le chevalier de Vergennes tout ce qu'ont pû voir les voyageurs, mais cela se borne à pénétrer dans la dernière cour, de là au Divan, et ensuite à la salle du trône qui est au fond en entrant. Juges, Monsieur si le détail des cérémonies d'une audience suffit pour éclairer sur ce qui se passe de journalier dans le palais d'un prince dont l'entrée intérieure est impenetrable ; même à ce qui compose sa cour ; ce ne peut donc être que sur des rapports incertains et contrariés qu'il seroit possible d'établir des faits.

Constantinople n'est ni bien percée, ni bien pavée à l'égard des maisons, elles sont toutes de bois et de mortier, et les palais des grands ne diffèrent des autres maisons que par leur étendue, et l'intérieur, ou toute la magnificence consiste en des tapis, et des riches sofas, on m'a assuré d'ordinaire, le maître ne batit que pour le tems qu'il croit avoir à vivre. Les seules bâtisses de pierre sont le serrail en partie, et les grandes mosquées. Il y en a nombre à Constantinople bâties pour la plupart d'un marbre blanc, commun dans le pays, et construites par différents Empereurs, dont elles portent le nom. Ces edifices sont extrêmement élevés, plus ou moins grands, et presque tous sur le modèle de Ste Sophie, dont il y a dans M. Ricault⁷² des plans fort bien exécutés, les seules mosquées et les maisons royales ont aussi le privilège exclusif d'être couvertes de plomb, la porte du vizir ne l'étant que de tuille; ainsi que les autres maisons ou palais, il y a aussi les kants⁷³ ou logemens publics des voyageurs qui sont en pierre et tout ce que les Turcs font dans ce genre paroît également solide, et bien bâti. Mais je ne saurois assez admirer, Monsieur, l'art avec lequel ils construisent leurs minarets, ce sont des especes de colonnes creuses extrêmement minées et élevées, couvertes d'un chapiteau pointû. La maçonnerie est

72 Il s'agit ici très probablement de l'ouvrage célèbre L'État présent de l'empire ottoman de Paul Rycaut publié à Rouen en 1677.

73 Han, type de bâtiment turc ayant une cour intérieure ouverte qui sert de lieu de dépôt ou de stockage commercial.

communément de briques et renferme un escalier tournant par où l'imam monte à une galerie extérieure pres du chapiteau d'où il appelle les Muzulmans à la prière.⁷⁴

Il n'y a à Constantinople aucuns jardins ni promenades publiques.

Quant aux femmes, elles sont pour la plupart étroitement gardées, et l'opulence du mari est un entrave de plus à la femme. D'ailleurs il y a à parier que leur sort quelque affreux qu'il nous paroisse par comparaison n'est rien moins que cela pour [fol. 273] elles, chez qui le préjugé d'éducation opère sans doute avec autant de succès que chez nous.

Sur leurs mœurs

Les Turcs en général m'ont paru joindre à beaucoup d'orgueil dans la prospérité, et un mépris national pour le nom chrétien, une parfaite ignorance sur notre religion et une bassesse infinie dans les revers. Entièrement adonnés au luxe et à la mollesse, ils ont négligé les arts qu'ils auroient pu acquérir et par lequel les petits eussent trouvé l'aisance qu'ils auroient procuré aux grands par leur travail.⁷⁵ C'est sans doute dans cette nonchalance que les nations étrangères ont trouvé l'avantage de leur établissement parmi une nation assez bornée pour entendre mal ses intérêts.

Également dévoués aux décrets de la providence, ils ne répondent aux événements malheureux que par Dieu est grand,⁷⁶ et aux souhaits qu'on leur fait par Dieu le veuille, tellement qu'au batelier ou autre Turc auquel on souhaiterait le viziriat répondrait froidement Dieu obligé, Dieu le veuille, et l'on a vu souvent justifier leur confiance par l'événement.

L'Alcoran qui est à proprement parler leur Évangile, et en même temps le code des lois civiles ; pour ce qui regarde le spirituel, les Turcs en sont scrupuleusement religieux observateurs, si on en excepte toute fois l'article du vin dont la plupart usent avec excès quant aux lois civiles auxquelles l'Alcoran sert de base, hors

74 Dans ses Mémoires, le baron de Tott donne une description plus élaborée des minarets : « Ces espèces de clochers qui ressemblent à des colonnes, sont de petites tours creuses de quatre à cinq pieds de diamètres ; elles s'élevaient sur une égale épaisseur depuis l'angle des Mosquées jusqu'à la hauteur des coupes, où une galerie de vingt à trente pouces de saillie communique à l'escalier tournant qui y conduit par une petite porte toujours orientée du côté de la Mecque. Le minaret diminué alors d'environ un quart de son épaisseur, continue à s'élever d'un cinquième ou d'un sixième en sus, & se termine par un capuchon pointu revêtu de plomb, & terminé par une sorte de croissant, dont les deux extrémités recourbées en volutes & très-rapprochées, enferment ordinairement le nom de Dieu découpé dans le métal même. » *Mémoires du baron de Tott*, 142.

75 Le baron de Tott utilise ici les clichés sur le despotisme oriental des auteurs de l'époque moderne. Voir sur ce sujet : Alain Grosrichard, *Structure du sérail. La fiction du despotisme asiatique dans l'Occident classique*. Paris, 1979. Cf. Noel Malcolm, *Useful Enemies. Islam and the Ottoman Empire in Western Political Thought 1450–1750*. Oxford, 2019.

76 *Mémoires du baron de Tott*, 103.

celles que la nature à dictées, elles sont toutes sujettes à interpretation que le caprice, la crainte ou l'interest rendent selon leurs vües.

Rien d'ailleurs de plus propre, Monsieur, à conserver les Turcs dans l'état d'ignorance où ils sont, que les ordres de Mahomet, ainsi qu'à entretenir l'esprit de trouble qu'ils ont particulièrement dans le centre. Ce prophete sentit sans doute qu'à l'edifice qu'il avoit élevé toute innovations porteroit coup, aussi les defendit-il expressement à sa secte, comme un point essentiel de religion. De la suit la continuation des abus, et l'impossibilité d'y apporter le changement necessaire qui deviendroit non seulement un motif general de soulèvement, mais encore une raison sainte de rebellion dont le but seroit la conservation de leur Evangile par le maintien de leurs anciennes coutumes.

Les egards qu'ils ont aussi pour les fols considéré parmi eux à l'egal des saints, en est une d'autant plus dangereuse que l'on à vü les rebelles disposer le peuple, et l'entrainer même à la revolte, sous le deguisement de quelques uns d'entre eux qui faisoient les fols pour paroître saints. Si de semblables prejugués semblent absurds, que dirés vous, Monsieur, de l'aveuglement presque general des Turcs, à l'egard des devins ; leur nombre à Constantinople est aussi grand que leur ignorance est constaté, cependant ces miserables qui sont de la lie du peuple ont eu l'insolence de fixer le jour soit d'une rebellion soit de la deposition d'un vizir [fol. 274] sans qu'un crime comme celui la, et qui provoque toujours les malintentionnés ait été puni exemplairement. Enfin l'erreur est jusques la que le vizir Ali Pacha surnommé Ekim Oglou,⁷⁷ et considéré comme un des hommes le plus éclairé d'entre eux, en conduisoit toujours avec lui, et les consultoit avec confiance.

L'interest m'à semblé, Monsieur, être ici le vice nationnal et l'usage des presens est au point parmi eux, qu'ils sont devenus un tribut réglé d'egal à egal, ainsi que du sujet au Souverain. Ce dernier en reçoit de considerables par les mains de son vizir qui se presente rarement devant lui sans quelques bijoux de prix. S. H. n'à pas même honte de recevoir de ses sujets de l'argent monnoye, et l'usage est que chaque année les grands donnent au Sultan selon leur rang un festin qui se termine par payer le loyer des dents⁷⁸ qui ont bien voulu se donner la peine de manger deux ou trois cent mille ecus au maitre. C'est l'expression dont ils se servent et la bourse d'ordinaire est de dix à vingt mille sequins.

Vous jugés bien, Monsieur, que de semblables exemples sont également pernicieux et attrayants, aussi est-il presque impossible de finir quelques affaires sans epuiser sa bourse, soit aupres du maitre, soit aupres de ses gens, d'autant plus difficilles à rassasier que cet usage tient lieu de gage à ceux qui servent les grands.

77 Hekimoğlu Ali Pacha (1689–1758), voir supra.

78 Une rétribution pécuniaire (cadeau) ajoutée au repas donné à l'occasion d'une fête, diş kirasi en turc. Charles Barbier-Meynard, *Dictionnaire turc-français, supplément aux dictionnaires publiés jusqu'à ce jour, tome II*. Paris, E. Leroux, 1886, 619.

La bonne foy des Turcs en general, et dont le prejugué s'est introduit ches nous me paroît ici fort equivoque, mais rien ne me surprend davantage que la conviction ou nous sommes de l'equité avec laquelle on rend ici la justice. Il n'y aura donc dit Monsieur de Montesquieu, que les plus ingorans de tous les peuples qui auront vû clair dans la chose du monde qu'il importe le plus aux hommes de sçavoir.⁷⁹

Je conçois parfaitement, Monsieur, qu'autrefois les Turcs ne connoissant ni le luxe ni la mollesse à laquelle ils se sont entierement livrés pouvoient bien en suivant les seules lumieres de la raison se conduire entr'eux avec equité, mais ce ne sera jamais qu'une ancienne tradition qui puisse rapprocher de nos yieux les vertus que nous leur supposons. J'ose donc vous assurer d'apres plusieurs personnes dignes de foy que la justice turque n'en conserve pas même les apparences, et voici ce que j'ai sçu particulièrement d'un negociant françois qui s'est trouvé dans le cas.

Quand on à quelqu'affaire on va trouver son juge qui sera le cadix du quartier, ou quelque justice superieure, et quand on s'est accommodé avec lui (l'argent à la main]. Ce magistrat qui ne peut selon les loix juger que sur la déposition des temoins, enseigne à la partie favorisée tous les moyens d'en trouver^a et lui suggere tous les detours necessaires au gain de sa cause, ce qui finit ordinairement par quelque bastonnade à la partie adverse, dont la cause souvent plus juste n'avoit pas été secondée par les presens d'usage, et sans lesquels on ne finit rien.

Le trait suivant mais que je n'assure pas quoiqu'on me l'ait donné pour certain, vous prouvera, Monsieur, jusqu'à quel point on peut abuser des loix, vous sçatures preliminairement que celle qui concerne l'homicide est que le sang du coupable appartient [fol. 275] au plus proche parent du mort, à ce sujet on m'a raconté qu'un fils ayant tüé son pere ; fut pris sur le fait, arreté et conduit en prison.

Dans ce cas la deposition des temoins etant suffisante, joint à l'aveu du criminel, le procès fut instruit en bref, et la sentence de mort prononcée contre ce monstre. Cependant un de ses amis conçut le projet de detourner ce coup s'il etoit possible, et s'étant rendu ches le juge le jour même que devoit se faire l'execution, il lui exposa le sujet de sa visite, et repandant sur le sophia une bourse de sequins, il interrogea le magistrat sur les moyens de sauver son ami quelque difficile que fut l'affaire, et quelqu'obstacle qui se presenta. L'or de l'adroit solliciteur les aplanit, et le juge fertile en expediens lui dit qu'il etoit un moyen sur, mais qu'il demandoit du courage dans l'execution, à quoi l'ami du criminel parroissant déterminé. Eh bien, reprit le

79 La citation exacte se trouve dans le Chapitre II (De la simplicité des lois criminelles dans les divers gouvernements) du Livre VI de son ouvrage classique intitulé *L'esprit des lois* : « Il n'y aura donc que les plus ignorants de tous les peuples qui auront vu clair dans la chose du monde qu'il importe le plus aux hommes de savoir ? » Charles-Louis de Secondat de Montesquieu, *L'esprit des lois suivi de la defense de l'esprit des lois*. Paris, 1843, 53. Il y a à Constantinople nombre de gens qui n'ont d'autres metiers, et quoique la loi condamne à être pendu par les essailes ceux qui sont pris en faux temoignages, l'interest personnel du juge prononce et les absout. Note du baron de Tott.

juge, allés prévenir votre ami, et lorsque vous le verrés res d'être executé ; criés au peuple que c'est vous qui etes l'auteur du meurtre, alors je vous ferai prendre, on delivrera le veritable meurtrier qui reprenant les droits du fils de celui dont vous vous dirés l'assassin deviendra par la loi, l'arbitre de vôtre sort, et il vous fera grace. Quand ce trait, Monsieur, ne seroit pas bien constaté, le defaut de la loi y est si bien saisy qu'il peut passer pour vraisemblable.

Il n'en est pas de même cependant, de la façon dont on administre la justice au divan du Grand Seigneur. Rien d'egal à la decence avec laqu'elle elle se rend dans ce conseil suprême, et le silence qui s'y observe est vraiment digne de la gravité du sujet ; le moindre particulier y est admis, et peut y presenter une requete qui apres avoir été lue au grand vizir est dechirée simplement s'il juge que le cas le requiert, ou renvoyée au departement que l'affaire concerne avec les intentions de ce premier commis.

La haine des Turcs contre les Chretiens n'est pas tellement generale que les gens sensés d'entr'eux et qui sont en grand nombre, n'en soient exemts. On doit plutot la considerer, Monsieur, comme un de ces prejugés populaires que le grand nombre saisit d'autant plus volontiers, que faire du mal est dans son gout. Il est cependant certain que Mahomet fit de cette inimité un point de religion ; sans doute pour affermir sa secte dans les nouveaux principes qu'il lui dictoit que par tout autre motif.⁸⁰ Il est même prouvé par l'experience que les Grecs schismatiques et dont les etats de Sa Hautesse sont remplis, ont une haine bien plus forte, et bien plus cruelle pour nous (mais heureusement impuissante) que les Turcs dont les plus fols plutôt que les plus religieux se contentent de nous injurier.⁸¹

Quoique une grande partie de la Turquie soit inculte, et particulierement les environs de la capitale. J'en ozerois, Monsieur, en conclure pour la paresse de ses habitans, mais il me paroitroit plus juste d'attribuer l'inaction des peuples quant à la culture des terres, au deffaut d'ordre dans le gouvernement, qui loin d'être favorable à l'industrie essentielle, ferme les yieux au contraire ; et favorise même les exactions des Pachas, et de leurs gens auxquels le gouvernement donne l'exemple ; en faisant des avanies aux riches qui les appauvrissent en meme tems, qu'ils font perdre aux autres l'envie de se trouver dans le même cas. [fol. 276]

Ce sont precisement, Monsieur, les sauvages de la Louiziane dont parle M. de Montesquieu au sujet du despotisme ; qui pour manger du fruit coupent l'arbre par le

80 « Les fidelles n'obeiront pas aux infidelles à l'exclusion des vrais croyans, celui qui fait telle chose n'observe pas la loy de Dieu, que si vous avez peur de vos ennemis. Dieu veut que vous ayez encore plus de peur de luy, il est refuge assuré des gens de bien. » *Coran* 3:28, « ...ceux qui abjurent sa loy apres l'avoir professée, sentiront les effects de sa colere, & seront chastiez d'avoir preferé les biens de la terre aux biens du Ciel,... » *Coran* 16:106 (traduction d'André du Ryer, source : <https://coran12-21.org>).

81 Dans ses *Mémoires*, le baron de Tott raconte les luttes après des Grecs schismatiques auxquelles l'Ambassade de France à Constantinople, et en particulier le beau-frère du baron avait joué un rôle important. *Mémoires du baron de Tott*, 88-89.

pied, et cueillent le fruit.⁸² De toutes les idées qui puissent rendre le gouvernement intérieur des Turcs, je n'en connois point de plus juste.

Le grand vizir qu'on peut regarder comme le Vice Roy de l'Empire est à proprement parler le pourvoyeur de la capitale ; sa sûreté personnelle exige qu'il mette tous ses soins à maintenir l'abondance générale, et la tranquillité parmi le peuple ; et l'on a vu trop souvent ce depositaire du despotisme de souverain devenir la victime innocente d'une populace inconstante et orageuse sa tête étant la première que le Grand Seigneur immole à sa sûreté.⁸³

Tous les fleaux, Monsieur, semblent s'être réunis dans cette partie de la terre, mais la réflexion dérobe à la sensibilité ceux qui sont témoins des incendies effroyables qui désolent Constantinople, et l'aveuglement des Turcs, n'est pas compréhensible quant après les ravages continuels que le feu y fait, on les voit négliger le remède et s'en éloigner même.

Depuis mon séjour ici, j'ose dire, Monsieur, avoir vu brûler les trois quarts de cette ville immense, et rétablir sur les ruines du feu encore fumantes ces mêmes maisons de bois, le principe de leur malheur, je n'entrerai pas dans le détail de ces incendies, et je craindrois ne pas pouvoir me servir de couleurs assez sombres pour avoir peint l'horreur de ce spectacle ; qui d'ailleurs est intéressant, une mer de feu qui couvre cette ville, peut à peine l'exprimer, et le désordre et la confusion concourent à faire un tableau vraiment capable d'inspirer de la terreur.

Dans ces événements malheureux tous les grands à l'exemple du souverain montent à cheval afin d'encourager par leur présence les janissaires à arrêter le progrès du feu, mais ce succès de leur travail à rarement lieu, et les grandes mosquées qui sont toutes bâties solidement en pierre sont souvent d'un secours plus utile pour couper les incendies que les mouvements de la populace dont la plus grande partie n'est occupée que du pillage.⁸⁴

Je remets, Monsieur, à vous parler un peu plus en détails de ce que j'ai pu savoir touchant le gouvernement, lorsque j'en serai à l'autorité du prince et du peuple, mais il me reste pour achever ce qui les concerne en général à vous dire un mot de leur littérature, l'étude de leur langue à laquelle je me suis livré par devoir à mon arrivée ici sans me mettre encore dans le cas d'en juger sainement m'ayant cependant mis à même de prendre des informations exactes sur cet article, ce que l'on m'en a dit joint à ce que je n'ai vu m'ayant convaincu que les Turcs ont peu de bons livres, et point de ce que l'on nomme Belles Lettres. Il n'en est cependant pas de même des Persans et des Arabes ; Constantinople est rempli d'excellents livres dans leurs genres de ces deux nations, mais il ne faut pas, Monsieur, confondre ce que les

82 La citation exacte se trouve dans le Chapitre XII (Idée du despotisme) du Livre V de *L'esprit des lois* : « Quand les sauvages de la Louisiane veulent avoir du fruit, ils coupent l'arbre au pied, et cueillent le fruit. » de Montesquieu, *L'esprit des lois suivi de la défense*, 53.

83 *Mémoires du baron de Tott*, 70.

84 Le baron de Tott nous laissa une description de l'incendie de 1756 dans ses *Mémoires*. *Ibid.*, 64–66.

Turcs lisent avec ce qu'ils ont fait leur genie se porte presque toujours à l'exageration, et leurs histoires en sont remplies, ils ont aussi quelques contes morales, mais qui sont toujours defigurés par le bas dans lequel [fol. 276] il tombent. Excepté les grands qui pour l'ordinaire sont instruits des trois langues orientales, un Turc qui sçait lire et ecrire, est en droit de pretendre à la consideration que l'on doit aux sçavans, leur ecriture qui ne souffre point de mediocrité, et que plusieurs d'entre leurs effendis possèdent en perfection fait qu'ils ont negligé l'imprimerie qui ne pouvoit jamais rendre la beauté de leur caractere par l'impossibilité de liaisons dont elle est presque toute remplie. On pretend d'ailleurs que le corps des effendis qui est considerable s'est opposé à ce qu'on abregeat ainsi la maniere de faire des livres, et qu'on les priva par la de ce qui seul pouvoit les faire subsister.

Une personne qui connoit ce paÿs cy, et qui est en etat d'en juger, soit par ses lumieres, soit par ses frequentations avec les Turcs m'à aussi assuré qu'ils n'ont point d'idées de la philosophie raisonnée ; peu de rhetorique, et une logique confuse. D'ailleurs, ils ne connoissent pas mieux le monde terrestre que le celeste, et ils joignent en general, à fort peu de geographie, des idées basiques sur le cours des astres.

Sur leurs militaires

Les informations que j'ai eu, Monsieur, touchant cette branche se sont bornées à des details, dont les parties entierement detachées me laissent à peine le pouvoir de faire un ensemble qui puisse vous offrir un tableau net. Mais, je vous ai promis d'etre exact, et je parviendrais, j'espère, par le portrait des differentes parties que je m'efforcerais de rendre tel qu'il est, à vous mettre à même de juger d'un tout qui pour avoir du mauvais, ne laisse pas d'avoir du bon.

Je voudrai aussi, Monsieur, à ce qui concerne le militaire tout ce que j'ai sçu, de ce qui peut y avoir raport, sont pour la maniere dont ils attaquent, soit pour celle dont ils se defendent, dans leurs places, et sur leurs frontieres.

Si l'on considere les forces de cet empire, dans le nombre des hommes que le souverain peut armer, rassembler, soudoyer, sans doute aucun etat n'est plus puissant, mais si l'on envisage au contraire la maniere dont cette multitude est conduite, le peu d'habileté de leurs chefs, et le peu de ressource que le general trouve dans ses troupes, si le premier choc ne decide pas la victoire en sa faveur, on trouvera de même bien de la facilité à la dompter.

Les janissaires⁸⁵ qui sont à proprement parler la milice imperiale sont repandus dans l'empire au nombre de deux cent quatre mille que Sa Hautesse est obligé de soudoyer, qu'elle peut augmenter, mais qu'elle ne sçauerois diminuer ; on assure qu'il y est à quarante à Constantinople. Ce corps est divisé en cent quatre vingt seize

85 L'etimologie de ce mot vient de Yeni-Tchery qui signifie nouvelle milice et c'est aussi comme cela que les Turcs le prononcent. Note du baron de Tott.

oda ou chambrées, commandées chacune par un tchorbadgy⁸⁶ ou colonel et que l'on ne les distingue que par le rang qu'elles occupent entr'elles, ainsi l'on dit la premiere, la vingtieme oda &c. [fol. 277]

Les oda compris dans le nombre depuis la premiere, jusqu'à la soixante unienne inclusivement sont apelés Beviluk⁸⁷ (1). Celles depuis la soixante unienne, jusqu'à la cent soixante deuxieme, se nomment Dgema Hat,⁸⁸ et les trente quatre dernieres scÿmenles,⁸⁹ celles-cy sont entierement destinées pour la garde de Constantinople dont elles ne sortent jamais, et dont la trente troizieme est composée de chasseurs de Sa Hautesse.

Le nombre de janissaires dont chaque orta est composée, n'est pas fixe, non plus que leur paye qui s'étend depuis 7 aspres⁹⁰ jusqu'à 99 inclusivement excepté les enfans de ce corps qui ne reçoivent jusqu'à un certain age que 3 aspres, sur quoi chaque soldat est obligé de s'habiller, s'armer et se nourrir à moins que pour ce dernier article ils ne veulent s'assujétir à aller manger à la chambrée qu'un assés petit nombre occupé, et à chacune dès qu'elles le Grand Seigneur fournit outre la paye generale, une quantité de viande et de pain plus que suffisante, et dont le superflu revient au tchorbadgy.

Dans l'institution la paye de chaque janissaire devoit s'accroître par la qualité, et le nombre des services qu'un chacun rendroit jusqu'à la concurrence de 99 aspres au dela desquels personne ne peut pretendre. Cependant malgré la beauté de cette institution, beaucoup obtiennent par protection, ce qu'on avoit peut être refusé au merite, dont malheureusement les Turcs n'ont pas eu le privilege exclusif.

Aucunes troupes ne peuvent être comparées à cette milice et les strelitz⁹¹ seuls pourroient avoir eu quelque ressemblance avec ce corps formidable à son maitre à cela pres cependant que ceux-cy ont essayé tant de fois leurs forces avec succès qu'ils en sont devenus plus difficiles à se soumettre à leur souverain et plus prompts à se soulever contre lui.

Quoiqu'il n'y ait aucun uniforme dans le corps des jannissaires chacun d'eux ayant la liberté de s'habiller suivant son gout, ils ont cependant tous outre le turban particulier à cette milice dont la difference distingue ici chaque etat, des culottes bleües et des chaussures de maroquin rouge, les seuls articles qui puissent être regardés ches eux comme uniforme.

Leur chef se nomme jannissaire aga⁹² et sous lui quatre grands officiers sçavoir le koulkiayassi,⁹³ ou lieutenant du premier le samsoundgy,⁹⁴ le zagardgy,⁹⁵ le tourna-

86 Tchorba signifie soupe et tchorbadgi le faiseur de soupe ce qui equivaut à colonel. Note du baron de Tott.

87 Il s'agit ici probablement d'un mot dérivé de « büyük » (grand en turc).

88 Très probablement « cemaat » (groupe ou troupe en turc).

89 Très probablement « seymen » (fantassin en turc).

90 Un aspre vaut 6 deniers. Note du baron de Tott.

91 Corps de milice russe que Czar Pierre à aneanti. Note du baron de Tott.

92 Generalissime de l'infanterie. Note du baron de Tott.

dgy,⁹⁶ et le sekbanbachi⁹⁷ qui se succèdent assez ordinairement, et parviennent à leur tour au premier grade ; ils sont tous quatre tchorbadgis, et remplissent ces différents emplois, sans abandonner le premier.

La singularité des noms de ces premiers officiers militaires semble peu convenable aux grades supérieurs dont ils sont revêtus, leur étymologie ramène naturellement à penser qu'ils ont été faits dans le principe pour des officiers de chasse, amusement dont plusieurs sultans ont joui avec fureur, et dont ceux-ci n'ont pas même l'idée.

Je n'entrerai pas, Monsieur, dans le détail des officiers subalternes de cette milice, mais je n'obmettrai pas un article assez plaisant relativement à nos usages.

Ceux de ces officiers qui jouissent dans leur corps de la plus [fol. 278] grande considération sont l'achetchi-bachi,⁹⁸ le saka⁹⁹ et le carakoulouktchy¹⁰⁰ de chaque chambrée, ces trois officiers composent l'état major ; l'office du premier dans une cérémonie, est d'arranger les troupes qui sont sous son autorité, elle s'étend jusqu'à la punition corporelle, et son habillement aussi singulier que l'emploi de cuisinier paraît incompatible avec le grade de major, seroit assez difficile à décrire, il est composé d'une espèce de casaque de cuir noir garni de gros clouds d'argent, et son tour est offusqué par les manches de deux énormes couteaux passés dans sa ceinture et après lesquels pendent une quantité de chaînes et de plaques d'argent dont le choc fait un bruit assez semblable à celui que font des mulets qui entrent en campagne.¹⁰¹

De même que le jannissaire aga est responsable du corps dont il est chef, son autorité sur ce même corps n'a point de bornes, et tout son soin doit être de le maintenir dans une parfaite tranquillité, ainsi que celui des principaux officiers de cette milice qui sont comptables à Sa Hautesse des moindres fermentations de rébellion qui pourroient s'y découvrir.

J'aurois peine à vous exprimer, Monsieur, combien ce corps est considéré et craint, sans doute, l'union intime qui y règne entre chacun de ses membres, fait une grande partie de sa force. Mais je ne puis pas me refuser à l'idée, que l'habitude de le craindre est encore au dessus. Quoiqu'il en soit les grands à l'exemple des souverains se font honneur d'en être, et le sultan lui-même reçoit en cette qualité 1000 aspres par jour.

93 Cet officier est celui qui a le plus d'autorité dans ce corps. Note du baron de Tott.

94 Le chef des doguius. Note du baron de Tott.

95 Le chef des brakis. Note du baron de Tott.

96 Le chef des grües. Note du baron de Tott.

97 Le chef des gardes chiens. Note du baron de Tott.

98 Chef de cuisine. Note du baron de Tott.

99 Porteur d'eau. Note du baron de Tott.

100 Le marmiton. Note du baron de Tott.

101 Dans ses Mémoires, le baron de Tott décrit également les chaînes des officiers des jannissaires.

Leur maniment des armes se borne exactement à mettre en jöüe et tirer, et ces troupes ne connoissent aucune regularité dans les mouvemens, S. Mahamout¹⁰² cependant voulut essayer s'il pourroit former un corps discipliné, ce prince éclairé crut sans doute qu'une autorité bornée convenoit mal à celui qui se dit l'ombre de Dieu sur la terre ; mais loin de commencer par les jannissaires qu'il ne vouloit qu'appriivoiser, il fit venir un certain nombre d'hommes de ses provinces voisines que le defunt pacha de Bonneval¹⁰³ fut chargé d'exercer. D'abord cette entreprise donna quelqu'esperance de reussite, mais la saison ne fut pas plutôt avancée qu'ils demandoient tous à être congediés, et ne promirent de revenir que dans le cas ou leurs affaires particulieres le leur permettroit.

D'autres m'ont assuré qu'un emir¹⁰⁴ spectateur de differentes evolutions que Mr. de Bonneval leur faisoit faire, et dans lesquels ils reussissoient asses bien, se tourna du côté de quelques jannissaires qui etoient ainsi que lui à regarder, et leur dit en souriant, voilà des gens que l'on destine à vous faire le même sort que le czar¹⁰⁵ fit subir au strelitz ce qui pensa faire une rebellion, parmi cette milice, mais qui fut assoupie par l'abandon de ce projet, dont le succès eut peut-être eu des suites, qu'il est facile de conjecturer.¹⁰⁶

Tout s'oppose ici, Monsieur, à etablir un certain ordre militaire parmi les Turcs, outre que ce seroit une innovation, l'Alcoran leur ordonne de poursuivre les chretiens, avec le fer, et le feu,¹⁰⁷ et ces peuples croiroient ne pas remplir asses tôt les intentions du ciel, si à la vüe de l'ennemi, ils perdoient un tems precieux, en disposition, ce qui fait qu'ils attaquent à la debendade, chacun pour soi, aussi leur premier choc est il terrible ; mais bientôt ralenti, et la resistance de leur [fol. 279] ennemis faisant succeder le decouragement à ce saint zele qui d'abord les anime, ils retournent à la charge, moins echauffés, et moins redoutables.¹⁰⁸ C'est aussi ce qui à

102 Mahmoud I^{er} (1696–1754) sultan ottoman entre 1730 et 1754.

103 Claude Alexandre de Bonneval (1675–1747) officier français devenu plus tard renégat au service de l'Empire ottoman sous le nom de Humbaracı Ahmet Pacha. Voir sur sa vie: Albert Vandal, *Le pacha Bonneval*. Paris, 1885.

104 Emir signifie prince, et ce titre est attaché à tous les descendans de Mahomet, mais ils sont presque tous gueux et miserables, on les connoit au turban verd couleur extremement respecté des Turcs. Note du baron de Tott.

105 Pierre I^{er} le Grand (1672–1725), tsar de Russie.

106 Il est probable que le père du baron de Tott, connaissant bien le comte de Bonneval lui raconta cette anecdote.

107 « Dis aux infidèles qu'ils seront vaincus, & qu'ils seront assemblez dedans le feu d'Enfer qui leur est preparé. » *Coran* 3:12 (traduction d'André du Ryer, source : <https://coran12-21.org>).

108 Un auteur ottoman, le renégat transylvain Ibrahim Müteferrika, un ami du père du baron de Tott, souligna également cette faiblesse de la tactique des combattants musulmans : « Il arrive par là, qu'une telle armée, uniquement enflée de son courage, mais incapable de garder aucun ordre en s'avancant, ni en se retirant, n'ayant garde de se serrer et de se tenir ensemble, si de faire tous ses mouvemens de concert et avec égalité, s'efforçant sans cesse de se prévenir et de devancer les uns les autres, et enfin se séparant, et s'éloignant de leur ligne déjà toute rompue et en pièces, ils ne s'aperçoivent pas seulement du grand avantage

fait dire au Prince Cantimir¹⁰⁹ dans son histoire,¹¹⁰ heureux le general¹¹¹ qui resistera trois fois aux efforts des Turcs, tout ce qu'il ajoute sur la façon dont ils se battent en raze campagne, est trop exact pour que je m'étende davantage sur cet article.

Les dgebedgys¹¹² au nombre de vingt cinq mille sont chargés du soin de l'approvisionnement de guerre, et forment au corps d'infanterie à part, ainsi que douze mille topchis¹¹³ ou canoniers ; la moindre paye qu'ils reçoivent est de 15 aspres, et s'augmente suivant leurs services jusqu'à 99 : ainsi que celle des jannissaires ; chacun de ces deux corps à son chef, que l'on nomme le dgebedgy bachi et le topchis bachi, ce dernier qui commande l'artillerie à aussi l'inspection sur la fonte des pieces ; mais je leur soupçonne peu d'habileté à manier le canon, et je sonde mon opinion sur le peu de connoissance qu'ils ont des mathematiques qui se bornent à quelques observations solaires, et j'ai sçu qui plus est d'un homme en place pour en juger, que l'ignorance des Turcs à l'égard du jet de bombes, ne sçauroit etre comparée qu'à l'entetement qu'ils ont de n'en vouloir pas à prendre davantage.¹¹⁴

Les bostandgys¹¹⁵ ou jardiniers, forment aussi un corps de troupes asses considerable ; mais dont il me seroit difficile de fixer precisement le nombre, ils sont répandus dans presque toutes les grandes villes de l'Empire ; et particulièrement dans celles ou le Grand Seigneur à quelque serail. On m'a assuré qu'ils sont douze

qu'ils donnent par ce moyen à l'ennemi ; lequel plus prudent et plus modéré, conservant le sang froid dans la chaleur du combat, essuie d'abord avec contenance le premier feu de l'attaque, mais ne dérange en rien ses lignes et ses rangs disposés dans un ordre parfait ; en attendant tous leurs généraux et commandants, de l'aile droite, de la gauche, et ceux du centre gardant entre eux une parfaite intelligence, travaillant tous unanimement et de concert à maintenir l'ordre, et cet accord admirable, qui forme la liaison exacte de leurs lignes, semblables à une chaîne de fer, dont toutes les parties sont engagées les unes dans les autres, empêchant soigneusement la précipitation, ou le devancement d'une partie des troupes sur l'autre, et prennent en toute façon les meilleurs mesures pour détourner le trouble et la confusion de leur ordre de bataille. » Ibrahim Mütefferika, *Traité de la tactique ou méthode artificielle pour l'ordonnance des troupes (1769)*. Éd. Ferenc Tóth et trad. K. I. Reviczky, Budapest-Paris, 2017, 63.

109 Dimitrie ou Démétrius Cantemir (1673–1723), prince roumain, homme d'État et écrivain. Il fut deux fois nommé prince de Moldavie (en 1693 et en 1710–11).

110 Démétrius Cantimir [sic], *Histoire de l'Empire othoman, où se voyent les causes de son agrandissement et de sa décadence*. « Traduite en françois par M. de Joncquières », tome IV. Paris, 1743, 213–216.

111 Voici la citation exacte de l'ouvrage de Cantemir : « Heureux le Général Chrétien, qui peut soutenir la premiere, seconde, & troisième attaque des Turcs ! » Dimitrie Cantemir, *Histoire de l'Empire othoman, où se voyent les causes de son agrandissement et de sa décadence*, tome III. Paris, 1743, 470.

112 Les djbedjis étaient des armuriers dans l'armée ottomane.

113 Artilleurs turcs.

114 Plus tard, le baron raconta dans le troisième livre de ses Mémoires ses réformes introduites dans ce domaine de l'artillerie ottomane.

115 Les bostanji étaient des membres de la garde impériale ottomane.

mille à Constantinople, la garde du palais leur est confiée, et ce corps ne sort jamais de la capitale sans le souverain, même pour aller à la guerre. Sultan Mahmoud seul de tous les empereurs en fit passer quatre mille en Tartarie contre les Russes, mais on m'a assuré que c'est l'unique exemple qu'un détachement de cette troupe soit sortie sans son maître ; leur office dans le serail est d'avoir soin des jardins, d'en garder les portes, et de servir à toutes les commissions dont les différentes personnes de l'intérieur les chargent¹¹⁶ à l'égard de leur service extérieur, ils sont en même temps chargés de l'office de la gruerie, et de celui de la marechaussée et sont eux qui ont soin des eaux, des bois, et qui arrêtent les voleurs sur les grands chemins &c. Leur chef est le bostandgi-bachi, l'un des grands officiers de la porte, et comme ici beaucoup de choses sont contradictoires, il est en même temps capitaine du port, pilote des bateaux de Sa Hautesse lorsqu'il passe la mer quelques promenades, capitaine des chasses, et grand maître des eaux et forêts mais de toutes ces différentes charges, celle qui lui donne le plus de crédit, est celle de pilote, elle le met à portée de converser avec Sa Hautesse toutes les fois qu'il est en mer.

Je ne dois pas omettre, Monsieur, qu'en Egypte ; il y a huit mille jannissaires non compris dans le nombre des premiers dont j'ai parlé cy dessus ; ils résident au Caire sous les ordres du pacha et sont soudoyés sur le trésor que cette province envoie tous les ans à Sa Hautesse, l'éloignement où ils sont ne les dispense pas de se rendre ici, en cas de guerre au nombre de trois mille si le Grand Seigneur le requiert.

A l'égard des troupes de l'intérieur du serail que l'on pourroit [fol. 280] comparer à ce que nous nommons la maison du Roy, si quelque chose dans ce pays étoit susceptible d'une comparaison juste. Je n'entreprendrai pas de vous en donner des détails exacts par l'impossibilité d'en avoir, mais j'en omettrai pas de vous informer que tout ce qui est au service de Sa Hautesse est sur le pied militaire ; tel que les cuisiniers, les fendeurs de bois, les confituriers, ils sont tous en très grand nombre et servent de gardes au Serail.

Sultan Soliman¹¹⁷ fut un de ceux qui mit le plus de cet ordre qui subsiste dans le militaire turc, après la conquête de l'Egypte, il divisa par ordre les différents corps de troupes qu'il avoit, et établit l'arrangement de son militaire sur le modèle de celui du Soudan qu'il avoit vaincu.

Ces différents changements ont fait croire aux musulmans qui conservent peu d'anecdotes certaines que ce prince avoit été le fondateur de plusieurs corps dont il n'avoit été que le réformateur.

Avant de passer à la cavalerie turque appelée spahis, permettez Monsieur, que je dise un mot de l'étendard de Mahomet, cette bannière que les musulmans prétendent être la même dont le prophète s'est servi pour annoncer la parole du Seigneur, est gardée dans le trésor impérial et n'en sont jamais que pour une guerre, ou pour une rébellion, dans ce dernier cas le souverain prend le triste parti d'assembler en sa

116 Ils servent aussi de bateliers au Grand Seigneur et à toute sa Cour. Note du baron de Tott.

117 Sultan Soliman I^{er} le Magnifique (1494–1566).

faveur au moyen de cet étendart les plus religieux contre les plus mutins affligeante ressource quand c'est la dernière.¹¹⁸

Un trait que l'on m'a dit être arrivé de nos jours, vous prouvera aussi Monsieur, combien ce moyen est impuissant lorsque la multitude est déterminée, et avec qu'elle adresse ils allient leur préjugés à leurs intérêts. La rébellion qui déposa S. Achmet¹¹⁹ fut poussée avec tant de fureur, et fit tant progrès que ce Sultan se voyant abandonné de tout ce qui pouvoit le maintenir, et ne voyant aucuns moyens d'apaiser les troubles, tenta de rassembler sous l'étendart du prophète ceux qu'un zèle religieux animeroit, en même tems qu'il décrediteroit le parti contraire en faisant crier par le chef des descendans de Mahomet à qui ce droit appartient ; que tout bon Muzulman ait à suivre la bannière du prophète. Cette tentative chez un peuple fanatique de ses préjugés produisit d'abord tout l'effet dont on s'étoit flatté ; et les rebelles étoient perdus sans ressource, sans stratagème qu'ils imaginèrent pour décrediter l'étendart ; pour cet effet ayant mis l'Alcoran sur un chameau ils le promenerent dans Constantinople ; en criant que la parole de Dieu, devoit être préférée à l'étendart de son prophète, en parvinrent d'autant plus facilement à se reconcilier le peuple que la multitude qui avoit suivi ce qu'ils apellent le Sandgak-cherif¹²⁰ n'y avoit été attiré que par un motif de religion, qui fut détenu par un plus pressant, et entretenat avec lui la perte du Sultan auquel son neveu succéda. Ce trait peut être faux, mais pris dans le génie du peuple pourroit encore servir de preuve que la bonté d'une cause, dans le pays dépend bien moins du droit que de l'adresse de celui qui la sollicite.

Mais lorsqu'en tems de guerre, suivant l'usage on fait sortir cette espèce d'oriflame ; alors le G. S. choisit dans tout le corps des jannissaires douze cent hommes, que S. H. habilie, arme, et [fol. 281] fournit généralement de tout l'attirail de guerre nécessaire. Cette troupe d'élite, est uniquement commise la garde de cette bannière dont la conservation intéresse tous les bons Muzulmans.

118 Dans ses *Mémoires*, le baron de Tott fournit, en note de bas de page, une description assez acerbe de l'étendard du Prophète : « Ce drapeau d'étoffe de soie verte, est conservé dans le trésor, d'où on ne le tire jamais que pour aller à la guerre. Il a cependant été question de le déployer contre les rebelles qui détrônèrent Sultan Achmet. Le Visir de ce Prince, qui fut la première victime sur laquelle les mécontents exercèrent leur rage, sans l'assouvir, avait donné ce conseil à son maître ; & les révoltés, qui n'avaient dans le principe de leur réunion, que le pillage pour objet, eussent été sans doute dissipés par la multitude, que la bannière sainte eût réuni contre eux. On conserve aussi dans le trésor une autre relique de Mahomet. On trempe tous les ans celle-ci dans un volume d'eau, que le Grand-Seigneur fait ensuite distribuer, par phioles, aux Grands de l'Empire. Des mécréants, car il y en a même chez les vrais croyants, prétendent que cette relique est une vieille culotte du Prophète ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que cette eau bénite coûte fort cher à ceux qui en sont gratifiés, & que les gens qui sont porteurs de cette faveur, font également valoir les biens de ce monde, & le salut de l'autre, pour rançonner le favorisé. »

119 Le sultan Ahmed III (1673–1736) fut déposé lors de la révolte de Patrona Halil en 1730.

120 Le *Sancak-ı Şerif* était le porte-étendard de la bannière du Prophète.

Les spahis dont je ne puis, Monsieur, fixer le nombre, parce que l'on m'en à toujours dit trop ou trop peu, doivent suivans les anciens canons¹²¹ de cet empire être formés des Stchoglands, et des Bostaindgis dont le merite à été reconnu, et qui se sont distingués, ils composent six corps ou oda commandés par des Tchorbadgys, et ont pour chef le Spahilar agassi, ce qui equivaut au general de la cavalerie. Leur paye est plus considerable que celle des autres troupes, aussi sont ils chargés dans un siege des ouvrages les plus enibles, par cette seule raison qu'ils sont bien payés, ils transportent la terre, dressent les batteries, font les gabions, les fascines &c. mais on m'à assuré que le jour d'une affaire generale, l'infanterie doit peu compter sur eux pour les soutenir, ils observent l'écart le succes du premier choc, poursuivent vivement l'ennemi, s'il est mis en déroute, et lorsqu'ils aperçoivent l'entiere défaite de leur infanterie, ils ont grant soin de la point attendre, parce qu'on à souvent vû cette multitude dont la terreur est inexprimable, lorsqu'elle est repoussée fondre sur les spahis, les démonter, et prendre en s'emparant du cheval une fuite plus precipitée.

Les timariotes et les laymea forment aussi un corps de cavalerie considerable, il est composé de tous ceux qui possèdent des fiefs dans l'empire, ces fiefs se nomment timare ou ziamets. Les premiers sont ceux qui n'excedent pas le revenu de dix mille aspres, et les autres, ceux dont le revenu est excédent à cette somme. Ils sont tous à la nomination du G. S. qui les donne à vie seulement à ceux que bon lui semble ; ceux là sont tenus d'armer, et soudoyer un certain nombre de soldats relatif à la valeur du fief qu'ils possèdent, et dont ils se font accompagner à la guerre, la maniere dont on convoque cette milice est à peu pres la même, dont on assemble le ban et l'arriere ban ; pour cet effet le G. S. mande un katicherif à chaque Pacha afin qu'il ait à assembler les timariottes et luymers de son pachalik pour se tenir prêts à marcher au premier ordre.

Je reviens, Monsieur, à la maniere dont les Turcs assiegent les places, comment ils fortifient les leurs, et comment ils les defendent, ce que vous trouverés sans doute avoir un raport intime avec leur securité, et leur ignorance.

Comme ils n'ont aucune notion de genie ; ils n'ont aussi nuelle regularité dans leur attaque ; le blocus par lequel ils commencent toujours se fait differement pourveu que la ville soit bloquée, alors les troupes destinées à l'ouverture de la tranchée partent armés d'une pelle, et d'une pioche, et apres s'être aprochés le plus pres du glacis qu'il leur est possible, chaque soldat fait un trou, ou il se loge en se garantissant du côté de la ville par une petit parrapet forme de l'escavation des terres, ensuite on dispose la batterie avec de gros gabions pour la construction dont on m'a assuré que les Turcs excellent, on y place l'artillerie. [fol. 282] Cette partie essentielle d'un siege est si mal conduite que souvent les canoniers manquent la muraille de tres prés. J'ai même oui dire à quelqu'un qui en à été spectateur qu'au

121 Loy fondamentale de l'Empire etablie par differens Empereurs et rectifiées par S. Soliman. Note du baron de Tott.

siege de Belgrade un bastion qui fut battu par leur artillerie pendant près d'un mois conservoit encore une partie de son revêtement.

Il est aisé de juger d'ailleurs que le defaut de communication entre les troupes de tranchée, et qui nait de la maniere dont ils font leurs logements les obligent à se mettre en vüe lorsqu'ils veulent l'aprocher du glacis pour s'y loger de nouveau, et les contraint à ne se battre jamais qu'à découvert dans la cas d'une sortie ; apres toutes ces differentes considerations, il ne me paroît pas concevable qu'un gouverneur puisse jamais être forcé de rendre une bonne place aux Turcs, si avec l'esperance du secours il à de quoi se garantir de la fumine, et s'il est asses surveillant pour se preserver d'une escalade, à laqu'elle on doit presque toujours s'attendre de la part des Mahometans dont la multitude ne leur laisse pas la crainte d'être affoiblir par la perte des hommes qu'ils pourroient faire dans leurs differentes tentatives.

Ils entreprennent tous les coups de mains avec un courage, ou plutôt une temerité capable de deconcerter l'homme le plus prévoyant, et leur ignorance sur les partiesles plus essentielles du genie, est presque toujours un eguillon de fureur contre les obstacles que ce même genie leur oppose.

La guerre des Turcs avec l'Empire l'année 1719¹²² m'est fournit un trait que je ne puis obmettre, et dont mon pere à été spectateur, à l'affaire de Michadia¹²³ sur les frontieres de Transilvanie. Les Allemands occupans dans un fond un passage qu'ils prevoyoient que l'armée turque tenteroit, pour entrer du coté de Temesvar, ils s'y retrancherent avec soin, et construisirent en avant de leurs lignes une forte redoute à fausse braye occupée par 500 hommes, et soutenüe par le feu retranchemens. Les Turcs etans arrivés comme ils l'avoient prevû occuperent les hauteurs et à la pointe du jour s'etans avancés pour attaquer, ils aperçurent d'abord la redoute, et resolurent de l'emporter, mais à peine furent-ils sur le bord du fossé qu'ils virent qu'outre sa largeur, et sa profondeur, il etoit encore fortifié dans le fond d'un rang de palissades d'une enorme grandeur, le feu qu'ils essayoient des troupes qui gardoient cette petite citadelle ne fit aucune treve à leur ardeur et les jannissaires s'etant attroupés, ils resolurent tous l'attaque de cet ouvrage. Alors se precipitans dans le fossé, ils en arracherent sous le feu continuel des Allemands, ces longues palissades, les transporterent au haut de la contrescarpe dont ils etoient partis et leur longueur se trouvant malheureusement egalle à la largeur du fossé, ils en formerent un pont sur lequel etans parvenus au parrapet, ils finirent par tailler en pieces les Imperiaux que cette redoute renfermoit.

A l'egard de leurs places, j'ai oüi assurer, Monsieur, qu'ils en ont peu de bonnes, et que celles qui peuvent être considerées comme telles ne doivent cet avantage qu'à

122 Ici le baron de Tott donna une date erronée, car en 1719 il n'y avait pas de guerre turque en Hongrie.

123 Il s'agit très probablement de la bataille de Méhadia (le 13 juillet 1738) dans laquelle le duc François III de Lorraine combattit les Turcs.

leur situation, elever des murs, y placer des bastions, creuser des fossés, sans régularité dans le dessein; ni solidité dans la construction, renferment à [fol. 283] peu près tout l'art qu'ils y mettent.

Ce que j'ai vû de leurs fortifications se borne à la verité aux chateaux des Dardanelles que je n'ai même pû examiner que legerement et en passant. Cependant j'ose vous assurer, Monsieur, que rien n'est plus mal bati, et avec moins de regle que ces barrieres de la capitale turque, et ce que la nature semble avoir pris plaisir de faire d'avantageux paroît en même tems englouti sous l'ignorance de leurs ingenieurs, si tant est que ces entrepreneurs qui n'obtiennent la préférence lorsqu'il faut batir quelques ouvrages qu'en offrant de la faire à plus bas prix puissent meriter ce titre.¹²⁴

Les plans que les differens voyageurs en ont donnés, m'ont paru fort exacts, mais la beauté du burin les defigurent, et l'on ne peut s'en former une idée. Je ne connois d'ailleurs à ces citadelles d'autres forces que le peu de largeur du canal (qu'un coup de carabine traverseroit sans peine) et la quantité d'artillerie dont ils sont fournis. Cependant il est certain qu'il seroit impossible de conserver l'un de ces quatre forts quand même quelque puissance chretienne voudroit s'en emparer, ce qui seroit asses facile par surprise, parce que la proximité de Constantinople et les forts d'Azie qui sont respectifs à ceux d'Europe ne laissent aux Turcs rien à aprehender de ce côté.

La multitude de monde suplée parmi eux au moins pour quelque tems à ce que l'art pourroit leur procurer d'avantages plus solides, s'ils en faisoient usage, quant au service interieur et journalier, comme ils ont peu ou point de discipline apparente ils n'ont aussi nulle régularité. De frequentes patrouilles, en des corps de gardes placés de distance en distance qui n'ont pour toutes armes que de gros batons suffisent à leur securité.

Je ne pretend pas, Monsieur, tracer par ces détails le tableau de la foiblesse de cet Empire. Je suis bien loin d'y croire, mais aussi je suis plus que persuadé, qu'abstraction faite de l'interest des couronnes, il ne doit sa force qu'à son grand poids et cette puissance qui s'etend de l'Est à l'Ouest, depuis les confins de la Perse jusques aux frontieres de la Hongrie et du nord au sud depuis les cataractes du Boristhène jusques à celle du Nil, sans doute est une trop grande masse pour être facilement ebranlé.

Quoique la marine n'ait pas un raport direct avec la milice de terre, je n'en ferai cependant pas une branche à part, et si j'ai merité jusques à present le reproche d'avoir relevé plutôt les defauts de cette nation que de m'être etendu sourtout indifferement. Cette partie va sans doute fournir un nouveau grief contre moi. Mais

124 Voir sur la situation des châteaux des Dardanelles à cette époque : Ferenc Tóth, 'The Bastions of the Ottoman Capital. The Fortresses of the Dardanelles and the Bosphorus seen by French Military Engineers, Diplomats and Travellers in the Seventeenth and Eighteenth Centuries', in Guiseppe Capriotti – Ivana Čapeta Rakić (eds.), *Images in the Borderlands. The Mediterranean between Christian and Muslim Worlds in the Early Modern Period*. Turnhout, 2022, 61–74.

je croirois avoir été copiste infidele, si je ne m'étois pas attaché à rendre avec exactitude les traits les plus frapans d'un tableau ou les vices semblent l'emporter.

La marine des Turcs qui n'est pas fort nombreux quant à present montre visiblement des defauts, Monsieur, que peu de bon compense, et ces defauts dont la source est dans le genie du peuple, ont pour baze l'ingnorence et la présomption.

L'amiral ou le Capitan Pacha¹²⁵ à sous lui le Tershane-Emini¹²⁶ que l'on peut considerer comme l'intendant general de la marine. Mais il arrive tres souvent que ceux qui sont revetus de ces deux postes [fol. 284] essentiels, et qui exigent beaucoup de connoissances sont au contraire depourvûs de toutes celles qui y sont relatives.

La construction de leurs vaisseaux asses semblable aux nôtres quant à la forme, à cette difference, cependant que leurs batimens sont presque tous trop courts, qu'y mettant beaucoup de canons, l'espace de l'un à l'autre devient fort etroit, et que le bois qu'ils employent pour les construire, n'est ni asses sec, ni d'une qualité asses dure pour resister au tems et aux boulets.

Les troupes destinées pour armer la flotte lorsqu'elle souvent un corps d'environ six à sept mille hommes, il se nomme celui des Leventis,¹²⁷ la plus grande partie de ce corps est composée de Grecs. Cette troupe est sans contredit celle de tout l'Empire, ou il y ait le moins d'ordre, et de discipline, et la tranquillité publique dans cette capitale se ressent visiblement du départ, ou de l'arrivée de la flotte ; elle sort regulierement tous les ans au printems, et sa destination premiere est d'aller netoyer les mers de Sa Hautesse mais elle se borne pendant tout l'été à mouiller dans tous les ports de l'Archipel, ou les Levintis exercent mille desordres, tandis que le Capitan Pacha s'y occupe à percevoir le karatsche, et les dymes, et à y rendre souvent la justice quand le plaideur ou le criminel à de quoi l'acheter.

Lorsque le hazard fait tomber sous leurs mains quelques chaloupes corsaires, soit disant Maltais ou autre ; la pompe avec laqu'elle ils font entrer à Constantinople d'aussi chetives prises à côté d'une flotte imperiale fait un contrast d'ou y n'il et de bassesse aussi revoltant que singulier, article sur le detail duquel je me tairai, parce qu'il seroit aussi difficile à décrire qu'il m'à paru inconcevable en le voyant.

Mais l'ignorance des Turcs sur les parties les plus essentielles de la navigation semble être aussi impossible qu'elle est prouvée. L'usage de la boussôle même le principe et la source de nos découvertes ne leur est qu'imparfaitement connue ; et loin d'y remedier par l'application qui rend familier à l'esprit ce qui lui étoit etranger, ils preferent à la satisfaction d'acquérir ces connoissances si necessaires à

125 Le *kapudan paşa* était le grand amiral de la flotte ottomane.

126 Le mot *emin* signifiait un officier ottoman, le *tersane emini* était l'arsenal impériale à Constantinople.

127 Les *levendi* étaient en général des soldats irréguliers, en particulier des soldats de la marine ottomane.

une puissance maritime. La honte, et peut être le danger de confier à des renegats, ou à des esclaves instruits la conduite de leurs vaisseaux.

Mais le peu de besoin qu'ils ont de leur marine guerrière quant à present, rendroit excusable, l'indolence du gouvernement sur ce qui en fait la force, si le soin de faire fleurir leur navigation ne devoit pas exiger toute leur attention. Constantinople située entre l'Archipel, et la mer noire, peuplée et environnée d'habitans assés paresseux, ou asses à plaindre, pour ne vouloir, ou ne pouvoir pas cultiver les terres voisines tire toute sa subsistance par les deux mers dont elle est voisine.

Une quantité de batimens aussi mal construits pour le danger de la navigation dans la mer noire que mal conduits pour un objet aussi essentiel sont employés à pourvoir cette caprice et l'on à fait trop souvent la malheureuse experience qu'un coup de vent decide de l'abondance ou de la famine ; de la [fol. 285] tranquillité d'un vizir ou de sa deposition. Voilà cependant, Monsieur, le tableau de la marine des Turcs qui pour n'être pas flatté n'en est pas moins exact, et soixante batimens chargés de bled, et brisés l'année derniere sur la côte à 5 ou 6 lieues d'ici, par un seul coup de vent, sans doute se seroient rescapés si la construction de leurs batimens marchands et leurs voilure pouvoit soutenir en plein mer par un gros tems, ou si l'habileté du patron avoit pu le conduire ou dans le canal dont il etoit voisin ou dans quelque port de la côte.

Sur leurs finances

Il ne m'à pas été possible, Monsieur, de prendre des informations asses justes ou hazader des details circonstanciés sur les finances des Turcs. Réduit à me borner à des notions superficielles et fondées sur des rapports incertains, si j'ois m'y fier, je craindrois de justes reproches, souffres donc, Monsieur, que sans entrer dans des circonstances particulieres, je traite cette branch, comm'il m'à été possible de la concevoir, et pardonnés moi s'il vous plait, ce que mes talens n'auront pas fourni à mon zele.

Les premiers revenus de l'etat sont fondés sur l'Alcoran qui autorise la capitation sur chaque raya ou sujet non muzulman et la levée des dymes sur tous les biens fond de l'Empire ; Mahomet avoit aussi fixé ce tribut personnel qui se nomme haratsche à treize dragmes d'argent pur.

Mais l'avidité des Sultans à trouvé moyen de le faire monter beaucoup plus haut que cette regle ne l'avoit établi sous le pretexte specieux de la cherté des denrées actuelles, ainsi cette taxe dependoit longtems de la cupidité des Sultans qui la faisoient accroître ou diminuer à leur gré.

Soliman, cependant, qui donna des regles de plusieurs genres dans son empire, et que l'on observe encore scrupuleusement voulut fixer ce tribut, mais afin que chacun payat au prorata de ses moyens, il en forma trois classes qui se nomment Ala, Ersar, Edna. La premiere qui comprend les gens riches, est réglée à 10 pièces, la seconde pour les gens dont l'aisance est mediocre à 5 pieces et la troisieme pour le bas peuple, manœuvres etc. à 3 pieces.

Le Grand Vizir Kuperly¹²⁸ dont la memoire est celebre renouvela ces mêmes regles sur le pied ou Soliman les avoit mises, mais ni l'un ni l'autre ne purent mettre un frein à ceux qui administrent cette ferme ; ce qui fait que ce tribut varie toujours, et cette année il à monté à 11 : 6 : et 3 ½ suivant le raport que des Grecs eux mêmes m'en ont fait.

La maniere dont on jugeoit si quelqu'un etoit en age de payer se faisoit en pliant un cordon en deux, et après avoir pris avec, le tour du col, on le faisoit prendre dans les dents du jeune raya à l'endroit qui marquoit la mesure, ensuite ouvrant ce qui pendoit de ce cordon, on essayoit si la tête pouvoit passer devant [fol. 286] sans qu'il quitta les dents, et dans ce cas il etoit forcé de payer sans delay, mais depuis ils se sont contentés de faire payer à douze ans ; age ou l'on peut deja gagner sa vie, disent-ils.

Cependant la methode du cordon s'observe encore dans les iles de l'archipel, et dans quelques autres endroits.

A l'egard de la dyme chaque pacha la perçoit dans sa province et rend un tout proportionné au trezor de l'Etat.

Les doïanes forment le troizieme article des revenus de Sa Hautesse seroit sans doute un objet encore plus considerable, si elles etoient aussi rigides que ches nous ; elles sont afferméés dans toutes les echelles à des fermiers particuliers qui tiennent ces fermes des grands douaniers, il y en a un à Constantinople ; ils ont chacun leur département, et payent au trezor ce dont ils sont convenus.

Ce ne sont pas la toutes fois les fonds qui enrichissent le Grand Seigneur ni ceux dont la levée appauvrise le peuple, le Sultan est heritier de tous les Grands, et souvent habile à succeder. Cependant ce droit ne comprend que les gens en charge ; il devoit donc s'en suivre de la qu'un Turc particulier et riche pût jouir tranquillement de sa fortune, mais c'est precisement le contraire ; et la seule vüe de son bien lui procureroit une charge qui le lui feroit bientôt perdre, sans qu'il puisse se dispenser de l'accepter, ainsi point de bien qui ne soit au Sultan, et point de Sultan qui n'en veuille au bien.

D'ailleurs toutes les charges de l'Empire sont venales, et donc aussi d'un grand raport, elles ont un tarif qui ne varie aue dans les causes secondes, de sorte qu'un homme donnera deux cent mille ecus pour être pacha, il se soutiendra par des presents et apres s'être enrichi dans son pachalik, il sera déposé, dependant sous le moindre pretexte ; cependant celui auquel il aura fait une avanie injuste pendant le tems de son autorité reclameroit en vain son bien trouvé dans les richesses du pacha parce que Sa Hautesse qui se reserve de punir l'injustice sait également s'e apropiier le fruit.

Mais rien n'est plus frappant, Monsieur, que la situation ou se trouvent aujourd'hui les principautés de Valachie et de Moldavie on ne peut pas dire toute fois que la Porte les ait reduit directement au point de misere ou elles sont ; mais elle a trouvé le

128 Köprülü Mehmed Pacha (vers 1580–1661), grand vizir ottoman.

moyen que ce soit l'orgueil des Grecs même qui contribuent à leur abaissement, cinq ou six familles de princes sont continuellement en cabale pour se faire déposer successivement, ce qu'ils font à force d'argent, et ces pauvres peuples sont obligés de payer à leur Prince les énormes dépenses qu'il aura fait pour son elevation.

Des vexations aussi inouïes ont produit la desertion presque totale des peuples dans ces provinces dont une grande partie s'est réfugiée dans la Russie et la Transilvanie.

Ces Princes toute fois jouissent rarement de leur gouvernement au delà de 5 ans, et cependant ils emploient leurs amis, leurs biens pour s'y soutenir, un million et demi étant à peine suffisant pour en être revêtu.

Ces charges ainsi que presque toutes celle de l'Empire sont confirmées chaque année ; et cet usage est également turc. [fol. 287]

Après le tableau de la cupidité du gouvernement, et de la nécessité où sont les Grands de trouver de grosses sommes pour soutenir dans leurs postes, il ne doit plus paroître étonnant, Monsieur, que le serail renferme des trésors immenses. C'est un gouffre qui enfouit tout, et chaque instant voit augmenter les biens qu'il contient. La quantité de pierreries, et de bijoux qui y sont accumulées passe l'idée que l'on pourroit s'en former, et l'on m'a assuré que l'article des montres seules est incompréhensible.

L'Empire fournit d'ailleurs au Souverain de l'or, de l'argent et une grande quantité de cuivre. Dans le principe, cette dernière partie avoit été une branche du commerce, mais le gouvernement l'a prohibé, leur monnoye avoit été aussi le sujet d'une speculation avantageuse, mais ils y ont remédié ; en haussant la valeur, en même tems qu'ils baisserent la qualité ; ce qui fait qu'aujourd'hui la valeur intrinsèque de la piastre, est fort au dessous de ce qu'elle est évaluée.

Mais non obstant les richesses que le serail renferme ; ce sont celles auxquelles on ne touche que dans le pressant besoin ; le gouvernement qui ne manque pas de politique intérieure ; n'expose jamais aux yeux du peuple d'autre motif pour déclarer la guerre à quelque puissance que celui de la religion, et ce prétexte autorise le Sultan à s'emparer du trésor particulier de chaque mosquée, pour subvenir aux fraix d'une guerre dont l'objet est l'abaissement des infidèles, et la gloire de leur évangile.

Comme le revenu des mosquées est considérable, et que l'administration s'en fait avec scrupule, une courte paix suffit pour amasser des sommes qui toutes rassemblées au moment d'une guerre deviennent un objet essentiel.

D'ailleurs, par la forme du gouvernement, que même les circonstances exigeroient que le Sultan ouvrit ses trésors les plus cachés pour subvenir aux frais de la guerre ; toutes ces sommes répandues dans l'Empire resteroient bientôt par des voyes cachées dans les mains des pachas, pour revenir ensuite par les routes ordinaires à son premier maître ; ce qui me feroit presque penser, Monsieur, qu'une guerre dans cet Empire loin d'appauvrir les trésors de Sa Hautesse doivent au contraire les augmenter parce qu'outre qu'aucune puissance ne fait la guerre à moins de frais que celle ci, elle sert de prétexte au ministère pour user des moyens qu'il a d'en

rassembler, et que toutes ces sommes acquises par l'autorité, sous le masque du besoin, rentrent ensuite dans le serail par un droit légitime.

Je croirois aussi, Monsieur, que les Turcs font consister leur système de finances, dans le plus d'espèces qu'ils peuvent accumuler et que peu occupés de ménager des ressources dans l'aisance du peuple afin qu'il fournisse au besoin de l'Etat sans en être opprimé ils ont au contraire d'autres vues que celle d'attirer (sur) eux la masse totale des espèces. C'est du moins ce que la forme (de) leur administration semble prouver, et je croirois ne pas m'éloigner trop du vrai en avançant que le Grand Seigneur traite ses peuples, avant que feroit un général d'armée dans un pays ennemi, et à [fol. 288] comparaison auroit cela de juste que le Sultan n'est pas plus assuré de la fidélité du cœur de ses sujets, que le général ne le seroit de l'amitié de ceux qu'il auroit fait contribuer.

Cependant il est en même temps certain, que malgré la misère générale dans le peuple, on ne voit jamais des familles musulmanes abandonner leur province pour se réfugier dans les terres étrangères, mais il me paroîtroit vraisemblable aussi que le préjugé de la religion est le seul motif qui les retient.

D'ailleurs le gouvernement favorise si peu l'industrie que l'ouvrier loin de se livrer à ce que son talent pourroit lui faire découvrir préfère l'imperfection de son travail, par lequel il vit tranquillement, à des recherches qui loin d'augmenter sa fortune deviendroient le principe de sa mine, par les taxes dont on l'accableroit. Cela est si vrai, Monsieur, qu'il y a entr'autres auprès des Dardanelles, une manufacture de tasses à café, vases etc. ou l'on employe une terre blanche, et diaphane, dont le plus petit travail formeroit de très belle porcelaine, mais que les ouvriers n'osent entreprendre de raffiner, quoiqu'ils en connoissent la facilité ; cependant ce peuple, Monsieur, si peu occupé de faire fleurir les arts et le commerce, ne laisse pas de tirer un grand avantage de celui que font nations étrangères établies au Levant.

Sur leur politique

Je suppose, Monsieur, que cette partie essentielle du gouvernement est si peu connue des Turcs que s'ils ont quelques idées de cet être de raison, ils le doivent plus aux événements qui ont été relatifs à leurs intérêts qu'au juste calcul de leur connoissance. Cependant je craindrois d'hazarder ce sentiment si tout ne sembloit le justifier ; c'est aussi sur des faits, Monsieur, que j'ai osé le concevoir, et voici les motifs qui m'ont déterminés.

La forme du gouvernement parce qu'elle est le principe de l'ignorance du Souverain, et de ses ministres.

Du Souverain en ce que par la façon dont les Sultans sont élevés dans le Serail, un Grand Seigneur par son avènement au trône ne se trouve à même d'acquiescer des Lumières qu'un moment où il devoit en faire usage ; et que sa volonté arbitraire qui règle tout dans son empire doit produire nécessairement deux effets contraires au véritable intérêt de l'Etat ; l'un que n'étant pas responsable de ses caprices, le choix de ses ministres est aussi arbitraire qu'il est facile qu'il s'en dégoûte, et l'autre que

les gens en place plus occupés à se soutenir par des intrigues qu'à acquérir [fol. 290] connoissances relatives à leur poste, talens, qui loin d'être un titre pour les maintenir, n'en avoit pas été un pour leur elevation.

Ce n'est pas, Monsieur, qu'il ne se trouve parmi les Turcs des personnes dont le merite soit reconnu, mais rarement sont-ils à leur place, et les changemens sont si frequens dans le ministere, que l'esprit n'à ni le tems d'acquérir des connoissances, ni le talent celui de se manifester.

L'ignorance des Turcs sur la geographie me semble être aussi une preuve convaincante pour justifier mon opinion sur le peu de politique, elle est au point, Monsieur, que l'on m'à assuré qu'ils n'ont pas même des cartes exactes des provinces qui sont sous leur domination, de la doit suivre à plus forte raison, leur peu de connoissance sur l'exacte situation des puissance européennes, d'où nait l'interest des Princes, et leur système politique.

Quel seroit donc la baze de celui des Turcs, Monsieur, si celui des puissances dont les vües sont relatives à leur interest ne leur sont pas connus ?

D'ailleurs on à vü trop souvent, Monsieur, les Turcs attaquer leurs ennemis dans l'instant le moins favorable pour eux, et negliger des occasions auxquelles eux seuls dans toute l'Europe n'avoient pas reflechis pour douter de leur peu de combinaison.

Je pourrais alleguer aussi, Monsieur, leur orgueil comme le principe du peu de commerce personnel qu'ils ont avec les puissances etrangeres. Car quel autre motif les auroit aveuglé au point de ne pas entretenir dans les cours alliées des ministres en etat de les informer, et de se mettre au fait de cette saine politique parce que l'esprit sçait allier la justice et l'interest, tandis que ces mêmes cours maintiennent chez eux des ministres, qui n'ayants aucun interest de commerce essentiel, ni apparent ne peuvent avoir d'autres vües que celles d'etudier leurs mouvemens.

Cependant je dois ajouter, Monsieur, qu'il paroît que si leur securité est grande, leurs ressources sont immenses.

Plusieurs guerres ont prouvées que les plus grands revers portent un foible coup à la masse totale de cette monarchie, tout y est soldat, et quoique les revenus de l'etat soient mediocres en proportion avec l'etendue de cette puissance, jamais le manque d'argent n'a embarrassé le gouvernement, qui à la verité n'est delicat sur les moyens d'en rassembler.

Ce defaut de politique dans le ministere ne provient pas cependant, Monsieur, du manque de genie necessaire ; les Turcs en general sont souples, insinuants, adroits, penetrans et reservés, mais l'instabilité de leurs charges rend ces talens trop essentiels à leur seureté personnelle pour qu'ils cherchent à en faire un autre usage.

D'ailleurs, ambitieux, et jaloux, celui qui d'entre les grands montreroit de la superiorité dans son genie, seroit probablement bientôt sacrifié au moindre ombrage qu'en concevroit le Vizir. Ce premier ministre souvent tremble lui-même de se montrer tel quel parce que dépositaire de la puissance du souverain, il n'en est plus près des soupçons que son maitre peut concevoir, et son esprit y est souvent disposé. [fol. 291]

Comme l'objet des Turcs à quelques prés qui flatteroit encore leur ambition paroît être de rester paisibles possesseur de toute l'étendue de leur domination, la politique de chaque grand s'est renfermée dans le cercle qui le concerne personnellement, aussi cette cour est-elle remplie d'intrigues que toutes ont pour but la perte de quelque concurrence, ou l'élevation de quelque creature.

Lorsque le gouvernement se trouve dans le cas par les insinuations de quelques puissances, d'avoir besoin d'éclaircissement sur des limites traités etc. ils ont ordinairement recours aux ministres des cours dont ils croient l'amitié la mieux cimentée, mais l'intérêt de l'état dépend alors de ce que le ministre qui s'informe soit assez instruit ou assez heureux pour s'adresser à celui qui n'a aucun intérêt de le tromper.

Souffrez, Monsieur, que je n'aille pas plus loin sur ce qui concerne cette branche, j'ai trop de connoissance pour en parler pertinemment, et trop envie d'être exact pour m'abandonner à mes idées.

Sur l'autorité du prince, et du peuple

Aucun éclaircissement n'à pût, Monsieur, me mettre au fait des droit du Souverain sur son peuple, ni de ceux du peuple sur son Souverain, cependant tout se reunit pour prouver le Despotisme du Grand Seigneur mais cette autorité suprême qui peut d'un mot livrer l'innocent aux bourreaux, et par les seuls mouvemens de son doigt aneantir les creatures qui l'entourent ne sauroit sauver son vizir, son favori, ou quelqu'autre que ce soit, si le peuple exige qu'il leur soit livré. De ce sacrifice dépend sa seureté personnelle ; mais il ne la lui procure pas toujours, et Sultan Acmet en est un exemple. C'est aussi dans ces momens de troubles, Monsieur, ou la creature qu'il veut sans force quand la volonté manque à celle qui devoit obeir qu'il me semble entrevoir que l'autorité du peuple, est d'autant plus assurée ; et d'autant plus à craindre, que le défaut de soumission leur transmet l'autorité la plus absolue, et qu'un peuple aussi mutin et indiscipliné que celui-cy n'a pas même besoin de cet apas pour desirer de se soustraire à ses devoirs, ils n'en connoissent point d'ailleurs de sacrés. Obeir au souverain selon eux n'est autre qu'obeir au plus fort, et se revolter sans doute prendre sa revanche.

Cependant Sultan Mahamout qui joignoit à un tres bon cœur des connoissances, et des qualités d'autant plus estimables que l'on n'en partageoit pas avec lui, la propriété, sentit que les rebels qui l'avoient élevé sur le trône étoient de dangereux bienfaiteurs et que le peuple impuni d'avoir osé porter les mains sur son predecesseur n'en seroit que plus hardi contre lui. Aussi n'hezi-t-il pas à exterminer jusqu'à la moindre branche de cette revolte. Plus de 40000 hommes perirent, et il parvint ainsi à d'assurer le trône, et à faire perdre au peuple de desir de se soulever par crainte du chatiment. [fol. 292]

Cependant le gouvernement n'est pas sans inquietude sur cet article, et toute son application paroît s'être renfermée dans tout ce qui concerne Constantinople. Les grands ne s'y occupent guerres qu'à procurer l'abondance si necessaires à la

tranquillité d'une grande ville, et le Grand Seigneur aussi que son vizir, et ses principaux officiers se promènent journellement incognito dans les differens quartiers de Constantinople pour y juger de la disposition des esprits.

Un aussi grand prince, cependant, réduit à parcourir (sous des differens deguise-mens) sa capitale, moins pour s'assurer le cœur de son peuple que pour le connoître remporte ses inquietudes jusques sur son trône, ou libre d'intimider ses sujets par le sang qu'il peut répandre. Il ne lui reste presque aucune ressource pour s'en faire aimer. Beaucoup d'argent répandit par ses mains avec profusion parmi cette populace avide, peut bien pour quelque tems les suborner, mais jamais lui donner des droits sur leur cœur qui n'est pas plus susceptible de reconnaissance que d'amour.

Mais tandis que le Grand Seigneur donne ses soins les plus serieux à maintenir les esprits tranquilles dans le peuple, et la soumission parmi les janissaires, et dans les differens corps militaires ; il ne doit pas moins d'attention au corps des ulemats, il est composé de gens de loix qui sont en même tems juges spirituels et temporels.

Le mufti qui en est le chef a sous lui deux grands officiers que l'on nomme cadiles-quers. L'un est juge de l'Asie, et l'autre de l'Europe. Ces deux derniers assistent un divan du Grand Seigneur et ces trois têtes unies et mecontentes entraineroient sans doute leurs corps contre lequel toute l'autorité du souverain s'aneantiroit infailliblement.

Leur autorité d'ailleurs est d'autant plus à craindre que leurs projets sont toujours conduits avec autant de prudence que de secret, et que voilant toujours leurs démarches aux yeux du peuple du masque de la religion, et des intentions du prophète dont ils sont les interpretes, loin de laisser au Prince les secours peuvent tirer de ses sujets, ils lui enlèvent au contraire toute cette masse de fanatiques qui croit à son salut en se revoltant contre son souverain. La predestination aveugle à laquelle les Turcs croyent, est aussi sans doute, le plus grand obstacle à la tranquillité de cet Empire, de même que les devins auxquels le peuple ajoute foy et que les grands tolerent.

De ces deux vues doit suivre si necessairement que si cinq ou six rebelles levoient l'etendart, le peuple s'y joindroit infailliblement pour peu que les esprits y fussent disposés, et c'est ce que l'on a vû arriver trop souvent pour ne pas condamner l'aveuglement du gouvernement qui permet à des miserables d'annoncer impunément ce qu'il y a de plus funeste.

Cependant l'attention du gouvernement sur les esprits, remédie autant que la prudence humaine le peut à ces facheuses dispositions, le janissaire aga veille sur son corps dont il repond ; le capitain pacha sur le sien, et le vizir sur le total, mais il me semble que le sort d'un Prince ne peut être que [fol. 293] malheureux quand il est obligé de traiter avec son peuple comme avec ses ennemis. Voilà toutes fois la situation du Grand Seigneur, et c'est dans le besoin le plus pressant qu'il peut le moins compter sur son militaire.

La nécessité qui a fait toutes les loix¹²⁹ a aussi établi celle-ci terrible au souverain, que le Sultan monté sur le trône n'y peut rester au delà de 7 ans ; si pendant cet espace, il n'a point d'enfants mâles. Mais Sultan Mahamout par son attention à se ménager particulièrement le corps des ulemats sçut se maintenir jusqu'à la mort. Cependant tandis que cette loy semble avoir pour objet de perpétuer la race des Osmans, les femmes que l'on donne aux Princes pour leurs amusements, en les extenuant les réduit à un certain âge au point d'impuissance ou Sultan Osman semble être. Aujourd'hui ainsi que son prédécesseur ; il ne reste plus d'ailleurs que quatre princes pour lui succéder. Le plus jeune a 34 à 35 ans et ses aînés devant passer devant lui un petit nombre d'années pourroient bien voir éteindre cette race à laquelle celle des Guirayes Kans des Tartares¹³⁰ doit succéder par leurs traités. Recevez, Monsieur, ces détails comme le gage de mon zèle à m'instruire de mon attachement pour vous et du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être.

129 Ce n'est point une loy fondamentale de l'empire, aucuns canons n'en font mention, mais l'usage chez les Turcs ayant la même autorité que la loy la plus ancienne ; le peuple l'a reçue comme telle. Note du baron de Tott.

130 La dynastie des khan tatars Girây. Voir sur leurs noms : Mária Ivanics, 'Gondolatok a Giray dinasztianévről [Réflexions sur le nom de la dynastie Giray]', in Tibor Almási – Éva Révész – György Szabados (eds.), *Fons, skepsis, lex. Ünnepi tanulmányok a 70 esztendő Makk Ferenc tiszteletére*. Szeged, 2010, 150–157.